L'hebdomadaire des Socialistes

Vendredi

Deuxième année - N°78 - Vendredi 9 novembre 1990 - ISSN 0995-0583 - Prix 5F



2 Statut de la Corse

5 Le poids des PME

9 Démocratie et information

10 Paris-la-Pieuvre

12 Les lycéens dans la rue

14 Dreux, la symbolique

15 Les banques et leurs clients

16 Socialisme à l'espagnole

17 Moyen-Orient

19 La fin du tunnel

21 TV-service public

23 Invitée : Ariane Mnouchkine

POLITIQUE

Le projet de loi de Pierre Joxe : une avancée pour l'île

Le nouveau statut de la Corse, prévu pour 1992, constitue une nouvelle étape de la décentralisation et tend vers une plus grande autonomie de l'île. Il est bien accepté par la majeure partie des responsables politiques locaux. A Paris, la droite a relancé la polémique sur la notion de "peuple corse".

La spécificité de la Corse sera-t-elle enfin véritablement reconnue ? Le gouvernement s'y emploie. Le 31 octobre, il a examiné, en conseil des ministres, un projet de loi érigeant la Corse en collectivité territoriale. Si le Parlement approuve ce texte, qui devrait lui être soumis à la fin du mois, et si le Conseil constitutionnel ne s'y oppose pas, la Corse pourrait être dotée, dès 1992, d'un nouveau statut favorisant une plus grande autonomie de l'île et bien différent de celui des autres régions françaises puisqu'il se rapproche de celui dont bénéficie la Polynésie.

En 1982, la gauche avait déjà accordé un statut particulier à la Corse. Huit ans plus tard, force est de constater que cette réforme s'avère insuffisante, inefficace. Face à l'instabilité politique, à la répartition incertaine des compétences entre les collectivités territoriales et l'Etat et à la dégradation de la situation économique, il était urgent de redonner un nouveau souffle à la Corse. Pierre Joxe a donc pris le dossier à bras-le-corps.

Pas de dérive

Pendant plusieurs mois, il a mené une concertation avec les partenaires politiques de l'île et principalement avec Laurent Croce (PS), Max Siméoni (Union du peuple corse) député européen sur la liste des Verts, Jean Rossi, président UDF du conseil général de la Corse-du-Sud et Henri Antona, vice-président RPR de l'assemblée corse. Tous ces responsables politiques partageaient une même conviction : il est indispensable de sortir la Corse de la situation critique dans laquelle elle s'enfonce. Seul le MRG s'est montré hostile à tout changement.

Ce dialogue, organisé par le ministre de l'Intérieur, s'est donc soldé par un nouveau statut qui vise à donner aux Corses les moyens de prendre en mains leur destin. "Il s'agit de trouver des solutions durables dans le domaine du développement économique, social et culturel de la Corse, explique Louis Le Pensec, porte-parole du gouvernement.

Il faut également revenir au principe même de la décentralisation afin d'obtenir un cadre institutionnel nouveau." Une assemblée rénovée, renouvelée et aux compétences sensiblement accrues (voir page 3), devrait donc être mise en place dans deux ans, à l'occasion des élections régionales.

Un volet économique

L'ensemble de ce statut particulier ne suscite guère de critiques. Un seul point fait l'objet d'une polémique : la référence au "peuple corse". La droite métropolitaine considère que la reconnaissance d'une telle notion ouvre la porte au séparatisme. Par le biais de soixante parlementaires, elle pourrait donc saisir le Conseil constitutionnel afin de s'opposer au projet de loi. Pourtant, le texte de Pierre Joxe ne porte en rien atteinte à l'unité du pays. Il évoque "le peuple corse, composante du peuple français" et énonce que les "droits liés à l'insularité s'exercent dans le respect de l'unité nationale, dans le cadre de la Constitution et des lois de la République." Pas de dérive indépendantiste ou séparatiste à l'horizon !

En revanche, le volet concernant le développement économique de l'île semble faire l'unanimité sur place. C'est peut-être là le plus important. Les états-majors parisiens de la droite devraient y regarder à deux fois avant de se lancer dans des combats politiciens qui négligent les intérêts de la Corse.

Jean-Pierre Bedeï



Ajaccio, 25 octobre 1990 : le ministre de l'Intérieur et Dominique Colonna inaugurent le stade qui porte le nom de l'ancien international de football.

36.14 Code PS

Mardi 13 de 18 à 20 h : *Pierre Berégovoy*, ministre d'Etat, chargé de l'Economie, des Finances et du Budget.

Toure Kunda à Valence

En réponse au meeting de Jean-Marie Le Pen le collectif Tous Citoyens, composé d'une vingtaine d'organisations, dont le PS, organise un grand concert pour l'égalité des droits le 18 novembre, à Valence, avec le groupe Toure Kunda.

Vendredi
10, rue de Solférino
75333 Paris Cedex 07
Téléphone : 45.56.77.00
Télex : 200 174 -Télécopie : 45.51.47.03

Directeur de la publication : Bernard Roman

Rédactrice en chef : Lyne Cohen-Solal
Directeur de la rédaction : Jacques Garat
Secrétaire gal de la Rédaction: Jacques Goubin
Comité de rédaction : Pierre Brana, Claude Estier, Max Gallo, François Hollande, Jean-Jack Queyranne, Françoise Seligmann

Secrétaire de Rédaction : Vanda Gervasio
Adjoint : Taoufik Khatib
Maquette : Flavienne Allar

Service Photo : Pascal Lebrun

Administration :
Sylvie Foulon - Annick Jacquet

Publicité : Pyramid Conseil - Paris
Tél. 43.48.07.82

Conception graphique : Studio Tapage - Lille
Photogravure, montage : Dawant - Paris
Impression : Avenir Graphique - Torcy
Routage : Inter-routage - Aubervilliers
Bottin-direct (Paris)

N° Commission Paritaire : 10.889

Vendredi est édité par la SARL SOPRECO
Co-gérants : Léon Fatous - Bernard Roman

Crédits Photo : J.-M. Turpin / Sygma (couv. et p.4) ; AFP (p.2) ; DR (p.5) ; Giry / Réa (p.5) ; Pham-Van-Suu / Sipa (p.16) ; Gama (p.17) ; Foulon / Sipa-Press (p.19) ; Jacques Sassier (p.21) ; Martine Franck / Magnun (p.23) ; autres PL.

Ce numéro a été tiré à 278.000 exemplaires

DE LA CORSE

Les grandes lignes du projet

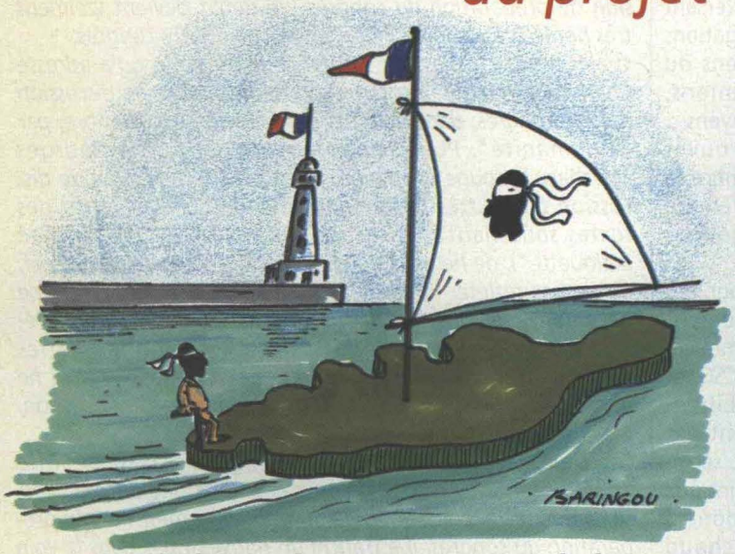

Le projet de loi sur le nouveau statut de la Corse, qui devrait être soumis en première lecture à l'Assemblée nationale, fin novembre, comprend deux grandes orientations.

1 - La rénovation du cadre institutionnel

Conformément à l'article 72 de la Constitution, la Corse est érigée en collectivité territoriale particulière. Elle sera soumise, toujours en vertu du même article 72, aux règles habituelles du contrôle administratif exercé par le représentant de l'Etat. L'assemblée de Corse sera élue, dans le cadre d'une circonscription unique, à la représentation proportionnelle avec une prime en faveur de la liste arrivée en tête. Un conseil exécutif de sept membres sera désigné par l'assemblée pour diriger l'action de la collectivité territoriale. Le conseil exécutif sera responsable devant l'assemblée. Avant la première élection de l'assemblée de Corse, il sera procédé dans chaque commune à une refonte complète de la liste électorale.

2 - L'élargissement des compétences de la collectivité territoriale de Corse

Le projet de loi confie à la collectivité territoriale des compétences plus larges que celles exercées par l'actuelle région de Corse.

En matière culturelle, l'assemblée de Corse établira la carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaire qui sera sanctionnée par une convention passée avec l'Etat et l'université de Corse. Elle établira un plan prévoyant les modalités d'insertion de la langue corse dans le temps scolaire, lesquelles feront l'objet d'une convention avec l'Etat. (...)

En matière économique, la collectivité territoriale élaborera un plan de développement qui déterminera les objectifs à moyen terme du développement de l'île ainsi que les moyens nécessaires pour les atteindre. Dans le cadre des orientations de ce plan, elle arrêtera un schéma d'aménagement qui définira les orientations fondamentales en matière d'aménagement de l'espace, de protection et de mise en valeur du territoire, que les documents d'urbanisme devront respecter. L'assemblée de Corse disposera de compétences étendues en matière d'aides directes et indirectes aux entreprises et d'apport de fonds propres aux entreprises en développement. La collectivité territoriale définira, sur la base du principe de continuité territoriale, les modalités d'organisation des transports maritimes et aériens entre l'île et le continent. Elle assurera la gestion du réseau routier national. Pour le financement des compétences nouvelles, le projet applique les procédés éprouvés des lois de décentralisation qui prévoient une compensation par transfert de ressources budgétaires et d'impôts d'Etat (...).

L'appel de la jeunesse

Nous percevons tous l'importance du mouvement qui traverse aujourd'hui la jeunesse : plusieurs dizaines de milliers de lycéens ont défilé lundi dans les rues de Paris et en province. La mobilisation reste forte, une manifestation nationale se prépare. Nul ne saurait pourtant prédire aujourd'hui quand et comment ce mouvement sera canalisé.

Il serait illusoire de croire que la jeunesse ne formule que des revendications matérielles ou quantitatives. Ce qu'elle exprime en définitive est bien plus profond : c'est une angoisse devant l'avenir. Un avenir perçu négativement dans un monde trop dur aux faibles. Un avenir incertain et, surtout, avec trop d'interrogations quant à ses perspectives.

Voilà pourquoi l'école est aujourd'hui sur la sellette. Depuis de nombreuses années le discours dominant explique -à juste titre- qu'il n'y a pas de meilleur antidote au chômage qu'une bonne formation. Ce discours à été intériorisé par les jeunes. A tel point que la réussite scolaire devient non seulement un objectif mais aussi une inquiétude et une exigence, voire une créance contre l'Etat.

Nous mesurons par conséquent les responsabilités qui sont les nôtres. Et nous les assumons. L'éducation est la première priorité du septennat. Elle représente aujourd'hui le plus important budget de l'Etat. Ses crédits ont augmenté de 25% en trois ans. Des réformes d'ensemble ont été engagées. Bref, nos actes sont en conformité avec nos engagements et l'action conduite par Lionel Jospin est très positive.

Bien sûr, tout cela n'est pas suffisant car nous savons qu'il faudra faire plus, même si nous ne pouvons jamais faire assez. Sans doute, tout cela peut-il être frustrant, car la mise en œuvre des réformes prend nécessairement du temps.

Ce mouvement peut nous permettre de donner encore un élan supplémentaire à l'Education nationale et de dénoncer les formidables contradictions et les lubies dogmatiques de la droite. Plus profondément, il est un rendez-vous avec une génération cherchant un vrai dialogue avec les responsables politiques. Il nous faut les écouter, leur répondre et, surtout, agir pour leur redonner confiance.

MJS : lycées et CSG à la conférence d'Istres

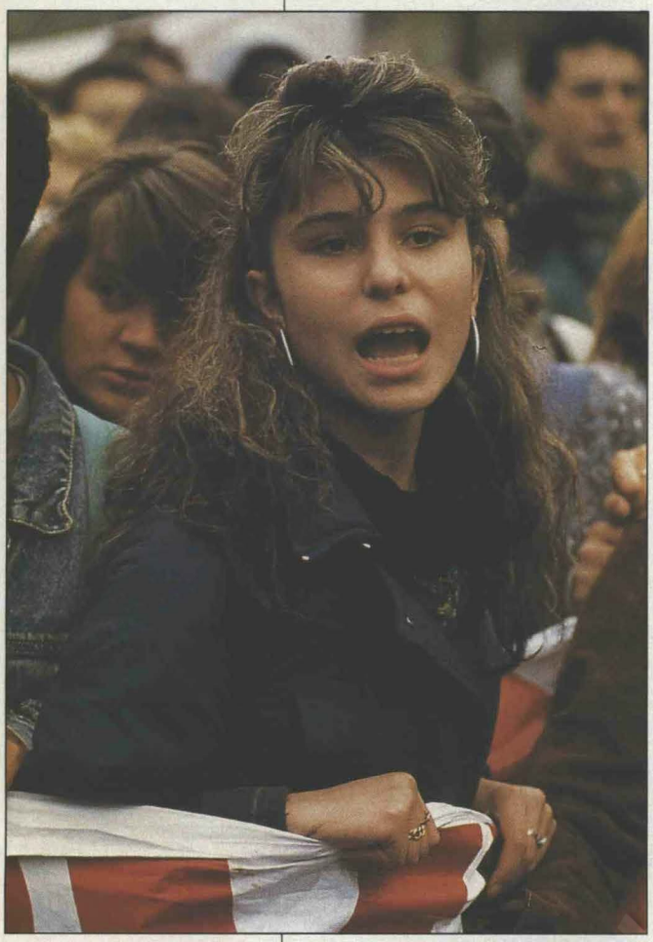

400 délégués, représentatifs des différentes sensibilités qui traversent le MJS, et 25 délégations étrangères, Coréens du Sud, Palestiniens, Estoniens, Uruguayens... se sont retrouvés dimanche 4 novembre, à Istres, pour la conférence nationale des jeunes socialistes.

A l'ordre du jour, des sujets particulièrement brûlants, dont le mouvement lycéen et la CSG, et des discussions arbitrées imperturbablement par Jean-Marcel Bichat, secrétaire national adjoint aux Jeunesses. C'est donc à des débats à chaud qu'ont participé Lionel Jospin et Pierre Bérégovoy qui se sont dits respectivement "bien accueilli" et réconforté" à l'issue de ces rencontres. Marcel Debarge s'est lui aussi prêté au jeu des questions réponses sur des thèmes aussi divers que le rôle du Parti, la politique de la ville ou le mitterrandisme. Cette conférence, théoriquement annuelle, mais qui ne s'était pas tenue depuis trois ans (Torcy, 1987) pour cause de conflits de courants, pourrait bien marquer une avancée des jeunes socialistes qui ont d'ores et déjà prévu des campagnes sur le droit de vote des immigrés, la politique de la ville et la lutte contre le Front national. Ils ont également réclamé une loi de programmation pour l'éducation et le lancement d'un emprunt national pour "rattraper les retards accumulés depuis les années 70".

100.000 exemplaires d'un dépliant en forme de "Canard enchaîné", présentant le MJS, ont été envoyés aux fédérations.

P.J.

PS : soutien à Henri Nallet

Le Parti socialiste s'élève avec vigueur contre la campagne de dénigrement et de diffamation lancée contre le Garde des Sceaux, Henri Nallet. Cette campagne, qui vise à la fois le ministre et l'homme, renoue avec la triste tradition de la droite et de l'extrême droite ; elle doit être dénoncée pour ce qu'elle est : une misérable manœuvre politique qui ne grandit pas ceux qui la mènent.

Face à cette campagne, le Parti socialiste assure Henri Nallet, homme intègre, de son entière solidarité et affirme sa volonté de combattre avec toute la force nécessaire cette campagne méprisable.

Communiqué du bureau exécutif du 7 novembre 1990

PC : du rififi place du Colonel-Fabien

Félix Damette, très virulent à l'encontre de la direction du PC ; Charles Fiterman, qui claque la porte de la commission de préparation du congrès : le débat devient vraiment très houleux au sein du PC, à l'approche du 27e congrès.

"Ça suffit". C'est en substance le message qu'a adressé Charles Fiterman à la commission de la tribune de discussion du 27e congrès, dans une lettre publiée, le 6 novembre, par "L'Humanité". Pour l'opposant numéro un à Georges Marchais, la coupe est pleine. Il reproche à la tribune de discussion d'être très nettement déséquilibrée au profit des textes soutenant la direction ("C'est la recette du pâté d'alouette"), de ne pas pouvoir répondre à ces derniers, bref, de ne pas refléter la réalité du débat au sein du PC. "Je ne peux donc que dire mon désaccord avec les choix qui ont présidé à l'organisation de la tribune", s'indigne Charles Fiterman. Et dans la foulée, le refondateur annonce qu'il ne participera plus aux travaux de la commission de discussion. C'est le clash.

Déjà, le 24 octobre, l'ancien ministre avait qualifié "d'insuffisante" la discussion qui s'était engagée dans la presse communiste. En claquant la porte de la commission de préparation du congrès, il a franchi un nouveau pas dans la voie de l'opposition interne. Contrairement à l'équipe Marchais, qui cherche à réduire les antagonismes au sein du PC, Charles Fiterman entend creuser les fractures. Son objectif : montrer que le débat est tronqué. Il peut le faire de manière d'autant plus crédible qu'en acceptant d'entrer dans la commission de la tribune de discussion, il a joué le jeu des institutions du Parti. Bref, face aux militants communistes, il ne pourra pas être accusé d'en avoir transgressé les règles de fonctionnement du PC.

Dans l'affrontement qui l'oppose à Georges Marchais, Charles Fiterman a reçu l'appui du rénovateur Félix Damette qui, dans une contribution publiée par "L'Humanité", formule de véhémentes critiques : "Le discours officiel masque la réalité : les militants ne sont pas informés de l'état véritable du Parti, de sa déliquescence organisationnelle et politique (...). Plus on multiplie les proclamations sur la nécessité de rassembler "les gens", plus nos discours démagogiques sectaires s'avèrent en porte-à-faux avec la réalité de notre société (...). Ce n'est pas avec le texte officiel que l'on pourra traiter ces problèmes. Moulé dans le conservatisme et l'autosatisfaction, il ne recourt au mode interrogatif que pour mieux verrouiller le débat." Sale temps pour Georges Marchais.

J.-P.B.

L'équivoque neutralité d'Antoine Waechter

La ligne Waechter l'a donc finalement emporté au sein du parti écologiste. Mais l'assemblée générale annuelle aura-t-elle mis un point final au débat sur la position des Verts sur l'échiquier politique ? On peut sérieusement en douter. Non seulement parce que le leader des Verts, consolidé dans son rôle de porte-parole, se heurte à une forte minorité interne animée par Yves Cochet qui a recueilli près de 30% des voix sur sa motion. Mais parce que la politique qu'il a préconisée ne brille ni par sa pertinence ni par son audace. "Congrès de l'immaturité et de l'irresponsabilité", analyse Jean-Jack Queyranne. On peut y ajouter l'ambiguïté et la frilosité. Passe encore d'avoir les mains propres, de ne pas avoir de mains, mais de là à n'avoir ni tête ni jambes... Le souci de pureté, cette obsession de la souillure qui conduit à ne pas prendre parti entre un candidat du Front national et celui d'un parti démocratique, apparaît trouble. La progression des Verts est pour une bonne part fondée sur une insatisfaction devant le système politique actuel. Une attitude de neutralité envers l'extrême droite peut vite se transformer en complaisance, compte tenu de ces convergences de départ. Complaisance qu'après l'attitude quasi identique sur la crise du Golfe, les Verts auraient eu tout intérêt à dissiper. Pour ceux qui prétendaient réconcilier morale et politique, c'est plus qu'une faute... Le repli sur soi et sur ses thèmes privilégiés qu'aura révélé ce congrès, ne pouvait guère était poussé plus loin. Au grand dam des minoritaires, aucun grand sujet de l'heure n'aura été abordé. Les Verts se voulaient alternatifs, ils n'auront réussi qu'à être équivoques.

B.C.

Petites et moyennes entreprises : rôle, poids, problèmes

Pechiney avale American Can, Saint-Gobain absorbe Norton, l'Etat reprend le contrôle de Framatome : les journaux chantent à longueur de colonnes la saga des grands groupes industriels français. Pourtant, ce ne sont pas eux qui bénéficient le plus de la sollicitude des pouvoirs publics, mais les petites et moyennes entreprises.

Depuis 1985, les PME ont monopolisé 76% du produit de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés alors que leur part dans la valeur ajoutée était de 66%. L'abaissement des charges les concerne au premier chef et diminue proportionnellement plus leurs coûts d'exploitation que ceux des grandes entreprises. La maîtrise de l'inflation et la stabilité du franc leur a en outre permis de freiner la hausse de leurs frais financiers. Pourquoi un tel traitement de faveur qui en fait les chouchous du gouvernement ? Parce qu'elles occupent une place croissante dans l'économie : elles emploient 67% des effectifs salariés, réalisent 58% du chiffre d'affaires global, mettent en chantier 45% des investissements et expédient la moitié des exportations. Elles font preuve en tous points d'un dynamisme que pourraient leur envier bien des grandes entreprises : le taux de leurs investissements par rapport à leur chiffre d'affaires est de 4,6%, moins certes que celui des grosses (5,2%), mais il donne en volume une progression de 13% en 1989 contre seulement 2,3% pour les autres.

La quasi-totalité des créations d'emploi

En dix ans, au plus fort de la crise, les PME ont réussi à maintenir leurs effectifs alors que les grandes entreprises perdaient plus d'un million d'emplois. Dès 1985, elles occupent plus de la moitié des salariés et, depuis, elles continuent leur ascension en tant qu'employeurs : on leur attribue la quasi-totalité des 600.000 créations d'emplois depuis deux ans. Certes, les grandes entreprises ont repris l'embauche, mais pas autant que les petites : deux sur trois ont créé de l'emploi. D'après l'UNEDIC, il s'agit principalement de petits établissements qui se sont créés, ont réalisé leur première embauche et ont parfois aujourd'hui 9 salariés, et d'établissements de moyenne importance, de 50 à 199 salariés, ayant recommencé à recruter.

Grâce à ce dynamisme, les PME sont présentes partout : dans l'agriculture, la pêche et la sylviculture comme toujours, mais aussi dans les industries agro-alimentaires, les biens de consommation courante où elles occupent 90% des effectifs, le commerce (96%), les transports, les télécommunications et les services marchands (94%). Dans le seul secteur industriel, on compte 35.000 entreprises de 10 à 500 salariés sur 37.000 et leur part a augmenté de 10% en dix ans. "Cette mutation n'est pas conjoncturelle, observe Gérard Constant, auteur d'un tout récent plan d'action pour les PME, mais relève bien d'une modification structurelle du tissu national productif. C'est à chaque fois dans les secteurs d'activité en plein développement économique, créateurs d'emplois, que les petites entreprises prennent la relève des grandes".

Elles consacrent peu à la formation professionnelle

Pourtant, malgré l'accumulation de leurs bons résultats, les PME souffrent de handicaps spécifiques qui freinent leur développement, les fragilisent et risquent de les mettre en fâcheuse posture lors de l'ouverture du grand marché européen.

Comme toutes les entreprises, elles éprouvent des difficultés à embaucher le personnel qualifié dont elles ont besoin mais elles ne peuvent suivre les grandes quand celles-ci se livrent à une surenchère sur les salaires pour attirer les plus diplômés. Les PME manquent donc de cadres techniques, mais aussi de personnel qualifié car elles consacrent peu à la formation professionnelle ; 1,4% de la masse salariale des entreprises de moins de 50 salariés (à peine plus que l'obligation légale de 1,2%), 2,7% de celles de 500 à 2.000 salariés, 4,4% au-delà. Elles sont même restées de marbre devant les dispositifs mis en place pour améliorer les qualifications : parmi les 46.000 entreprises qui ont choisi le crédit d'impôt-formation instauré en 1989, 18% seulement ont des effectifs inférieurs à 50 salariés. Est-ce parce qu'elles n'arrivent pas aisément à remplacer un salarié en formation qu'elles rechignent à le laisser partir ? On verra dans ce cas si elles savent utiliser les 3.000 F par mois que le gouvernement a prévu dans le budget pour financer le remplacement des salariés partis en formation.

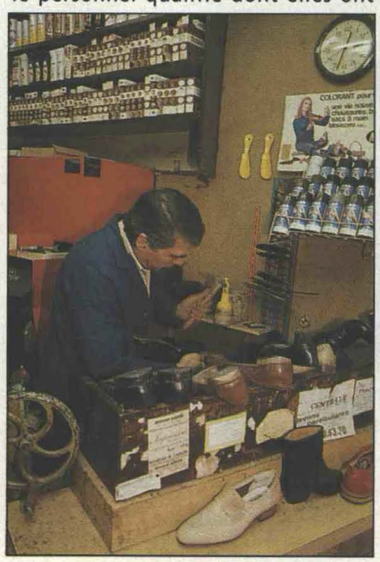

◀ *Investir dans la formation des hommes, grandir et se moderniser.*

Une sur deux disparaît au bout de cinq ans

Si elles veulent atteindre une taille critique, les PME ne doivent pas seulement investir dans la formation des hommes, il leur faut aussi grandir et se moderniser et, donc, trouver de l'argent. Mais cela leur est difficile car elles sont notoirement sous-capitalisées : leurs fonds propres représentent seulement 10% de leurs ressources disponibles nettes. Cette sous-capitalisation accroît leur vulnérabilité car elle les conduit à faire massivement appel au crédit alors qu'elles sont mal armées pour discuter des différentes techniques de financement et des taux de leurs emprunts avec leurs banquiers : leurs taux, par exemple, sont plus élevés que ceux accordés aux grandes entreprises, même si l'écart entre les deux a tendance à se rétrécir depuis quelques années. Les PME sont d'autant plus coincées qu'elles sont obligées de faire souvent appel au crédit à court terme compte tenu de la longueur des délais de paiement : 90 jours. Le raccourcissement de ces délais devrait faire l'objet d'une négociation interprofessionnelle mais, si elle n'avançait pas vite, le gouvernement a d'ores et déjà annoncé qu'il se réservait la possibilité d'anticiper l'application des directives européennes, nettement plus draconiennes : la norme est en effet de 45 jours avec paiement d'intérêts au premier jour de retard.

Allégement des charges, aide à la recherche, amélioration du financement, simplification des tâches administratives, toutes ces mesures suffiront-elles ? Au sein des PME, les cessations d'activité ont dépassé les créations au cours des dernières années : une sur deux disparaît dans les cinq ans. Il y a urgence.

Monique Grima

Cantonale partielle : le siège de Médecin pour Mottard ?

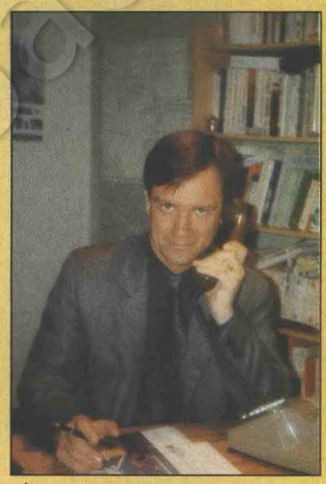

▲ *Patrick Mottard*

A Nice, la succession de Jacques Médecin a été assurée tant bien que mal par ses séides. En sera-t-il de même au conseil général des Alpes-Maritimes ? Le 25 novembre, se déroulera une élection cantonale partielle, qui a pour but de pourvoir au poste de conseiller général laissé vacant par le départ précipité de Jacques Médecin. Face à un communiste, à un représentant du FN, à un écologiste et à la sœur de l'ex-maire de Nice qui voudra sans doute défendre "l'honneur de la famille", les socialistes présentent la candidature de Patrick Mottard, ancien premier secrétaire fédéral et conseiller régional (Provence-Alpes-Côte-d'Azur) depuis 1986. A 38 ans, cet enseignant à la faculté de droit de Nice, également militant des droits de l'homme, a déjà affronté la droite locale puisqu'il s'est présenté aux législatives de 1988, sous l'étiquette de la majorité présidentielle, contre Martine Daugreilh, qui avait pour suppléant... Jacques Médecin. Lors de la cantonale partielle, Patrick Mottard devra mener un rude combat pour tenter de siéger au conseil général à très forte majorité médéciniste, et qui ne comprend actuellement aucun socialiste. Pourtant, l'élection de Patrick Mottard apporterait un peu de transparence et de démocratie au sein de l'assemblée départementale. Ce ne serait pas du luxe...

Abonnez-vous les !

Spécial militants

Pour deux abonnements vendus, "Vendredi" vous offre : un des deux ouvrages ci-contre + l'adhésion gratuite au Club + un "pin's"

N° de section |_|_|_|_|_|

N° d'adhérent |_|_|_|_|_|_|

Mon nom.....

Adresse.....

.....

.Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

Je souhaite recevoir en cadeau :

- **"Dessins inspirés par l'actualité"** (1)
- **"Le Feu et l'eau"** (1)

(1) *Rayez la mention inutile*

Veuillez envoyer "Vendredi" de ma part à :

- 1 -

Nom.....

Adresse.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

Ville.....

- 2 -

Nom.....

Adresse.....

.....

Code postal |_|_|_|_|_|

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris Cedex 07

accompagné du montant des deux abonnements vendus soit 400 F

1- NOUVEAU ! 135 dessins, 96 pages toutes en couleurs

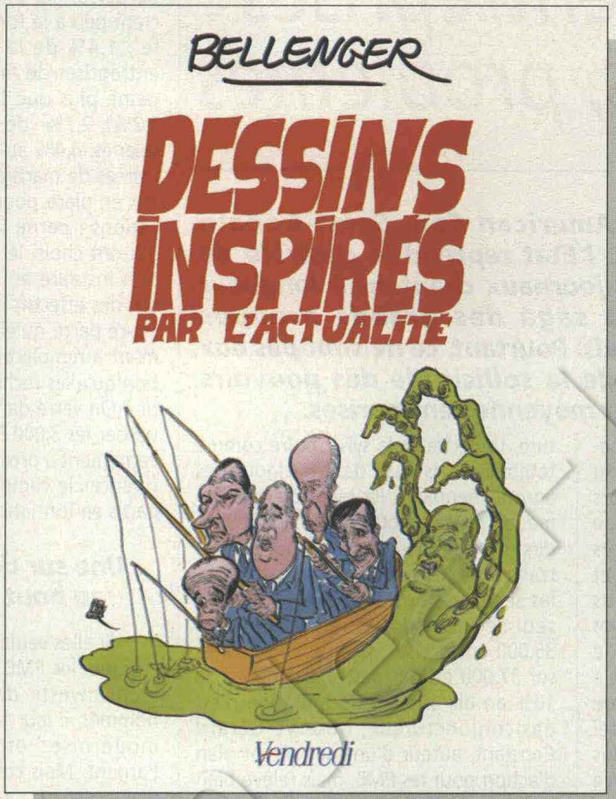

Né à l'aube de 1989, "Vendredi" aura connu deux années qui ébranlèrent le monde : un mur tombe et un système meurt, un nouvel ordre mondial se dessine, une guerre menace... L'idée nous est venue de restituer tous les acteurs connus ou anonymes de cette période inédite à travers le trait et l'humour d'un de nos dessinateurs, Jacques Bellenger. Qu'est-ce qu'un dessin, sinon une forme et une idée ? Nous croyons à la force des idées. C'est pourquoi nous vous proposons une idée -au moins- par page.

2- A LIRE ABSOLUMENT !



"Une description minutieuse du "couple impossible" de la gauche. Un véritable travail d'historien."
Sylvie Pierre-Brossolette / L'Express

"Deux destins. Deux cultures. Deux histoires impossibles à mêler (...) C'est pourtant à travers ces deux itinéraires que se dessine l'histoire de la gauche socialiste (...) De la bonne comédie humaine."
Joseph Macé-Scaron / Le Figaro

"Des jugements (...) de première main"
André Laurens / Le Monde

· Editions Grasset ·

Collection Fondation Jean Jaurès

C • L • U • B Vendredi



Le pin's "Vendredi" : vous savez, ces petits badges que les jeunes accrochent à leurs revers.

Nous vous avons déjà parlé de notre désir de créer, sur notre île, un club "Vendredi". Voilà, c'est fait... mais cette page ne deviendra régulière qu'à partir du prochain stade de développement de "Vendredi", C'est pour bientôt, cela dépend essentiellement de la vente des abonnements aux sympathisants et c'est en bonne voie : plus de 2.000 vendus en octobre. Bravo ! Il faut faire encore mieux et parvenir à 3000 par mois. On y est presque.

Timides débuts, mais c'est à vous de jouer maintenant. Cette page (plage ?) club vous appartiendra, à vous donc de la faire vivre, de nous proposer des produits : voyages, séjours et vacances, produits du terroir, ouvrages... la liste n'est pas exhaustive.



LE C • L • U • B

Première règle :
tout **abonné** est membre de droit du Club et bénéficie des promotions "Vendredi"

Seconde règle :
Tout produit doit obtenir l'**agrément** du comité de sélection

CADEAUX

En attendant, on a décidé de vous faire des cadeaux jusqu'au 31 décembre.
Accrochez-vous, embarquement immédiat pour le "Club Vendredi":

ATTENTION

En janvier, l'abonnement à "Vendredi" passe à 250 F/an ...
Vite à vos crayons, il ne vous reste que deux mois pour profiter du tarif actuel (inchangé depuis deux ans).

Vous êtes prêt (e) ?

1- Nouveau ! Faites (vous) plaisir !

Vous appréciez chaque semaine les dessins sarcastiques de notre Bellenger préféré ?
Petit clin d'œil aux aficionados et autres fêlés du dessin de presse, nous éditons un recueil de ses meilleurs "**dessins inspirés par l'actualité**".
A un prix défiant toute concurrence, bien sûr !

2- Pour les comprendre

D'un autre poulain de l'écurie "Vendredi" que vous connaissez bien, Jean-Pierre Bedeï, nous distribuons "Le Feu et l'eau" ou l'histoire du "couple impossible" Mitterrand-Rocard (éditions Grasset / Bedeï, Liégeois).
Notre contribution à l'histoire du socialisme en France.
Comment cela, vous ne l'avez pas encore lu ?

3- Vous êtes fauché(e)s ? Abonnez-les !

Vendez deux abonnements. (Si vous êtes riches, offrez-les.)
Nous vous offrons au choix l'album de dessins tout en couleurs ou le bouquin ! (Voir page ci-contre)

4- En groupant, économisez !

- Abonnement seul (**200 F**)
- Abonnement et "Dessins inspirés..." (**250 F**)
- Abonnement et "Dessins inspirés..." et "Le Feu et l'eau" (**350 F**)
- "Dessins inspirés..." seul (**100 F**)
- "Le Feu et l'eau" seul (**130 F**)
- "Dessins inspirés..." et "Le Feu et l'eau" (**200 F**)

et ... pour chaque commande : un "pin's" aux couleurs de "Vendredi" (avis aux collectionneurs fûtés).
Vous y êtes ? Non ? Alors respirez fort et relisez. Oui ? Dans ce cas, remplissez le bon ci-dessous. Simple, non ?

BON DE COMMANDE

A renvoyer à : "Vendredi" - Service lecteurs
10 rue de Solferino - 75333 Paris cedex 07
Merci de penser à joindre votre bande adresse

Nom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

- ❑ 1 - Je m'abonne à "Vendredi" pour un an (44 numéros) : **200 F**
- ❑ 2 - Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **250 F**
- ❑ 3 - Je m'abonne à "Vendredi" et commande l'album "Dessins inspirés par l'actualité" et "le Feu et l'eau" : **350 F**
- ❑ 4 - Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement l'album "Dessins inspirés par l'actualité" : **100 F**
- ❑ 5 - Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir uniquement "le Feu et l'eau" : **130 F**
- ❑ 6 - Je suis abonné à "Vendredi" et veux recevoir "le Feu et l'eau" et "Dessins inspirés par l'actualité" : **200 F**
- ❑ 7 - Je ne suis pas abonné : j'ajoute **20 F** de frais de port par ouvrage commandé

Soit au total.....F

Ci-joint mon paiement par chèque bancaire ou postal

Date *Signature*

Je prends note que je recevrai en cadeau le pin's "Vendredi"

collection privée

2.005 ABONNEMENTS VENDUS EN UN MOIS

Vous avez bien lu : 2.005 abonnements encaissés du 1er au 31 octobre et 343 pour la seule journée du lundi 5 novembre. Bravo !
En analysant la provenance de ces abonnements, on constate que ceux des sympathisants sont de très loin majoritaires et que la vente est beaucoup plus importante lorsqu'elle est organisée par le Parti lui-même, comme cela a été le cas dans le Jura, par exemple. Voilà qui confirme, si besoin était, la pertinence de notre campagne "Abonnez-les".

Objectif : 3.000 par mois

Pour faire grandir "Vendredi", il faut porter et stabiliser ce flux à 3.000 abonnements par mois. Vous en êtes capables !
Pour cela, il faut organiser la campagne de vente d'abonnements, peut-être réapprendre à grimper les escaliers, à frapper aux portes (combien de fois l'avons-nous fait depuis dix ans ?), en tout cas inscrire ce sujet à l'ordre du jour de votre prochaine AG, se fixer des objectifs, relancer ceux qui traînent, encourager les meilleurs.
De notre côté, c'est ce que nous n'allons cesser de faire. D'abord en remerciant ceux qui contribuent à cette campagne : un livre offert à tous ceux qui auront vendu deux abonnements (cf pp. 5-6) et en favorisant une convivialité de communauté avec la création du Club ou des "Rencontres du Vendredi"... soir.



Le retour du militantisme : favorisé par la loi sur le financement des campagnes électorales

Ce travail est d'autant plus utile qu'il faudra bien revenir à ces pratiques militantes que beaucoup trouvent "préhistoriques".
Savez-vous que la nouvelle loi sur le financement des campagnes électorales en plafonne les dépenses d'une manière draconienne avec, pour la première fois, les moyens de se faire respecter ? Il suffira de prouver qu'un candidat a dépassé le plafond de dépenses autorisé pour que son élection soit invalidée et pour qu'il devienne inéligible. Croyez-vous, qu'avec cette menace, il sera possible de prendre des risques ? Non, bien sûr ! C'était la seule sanction réellement dissuasive. Les socialistes l'ont votée, ils doivent maintenant s'organiser pour ne pas la subir.
Alors, comment ? Qu'est-ce qu'on peut faire dans le cadre d'une campagne sans alourdir la facture ? Oui ! Vous y êtes ! Grimper des escaliers, frapper aux portes, parler aux autres. C'est à cela qu'il faut se réentraîner et nous sommes très heureux de vous en fournir l'occasion.

Beaucoup d'entre nous sont sérieusement incommodés par les clapotements de la fange si régulièrement agitée par tous ceux qui nous en veulent ou qui en veulent plus généralement (et souvent inconsciemment) à notre démocratie.
Il est vrai que, pendant des décennies, la France a pris du retard, entretenu un système pervers où l'argent pouvait servir de discriminant. Ce système a généré des comportements intolérables mais aussi inévitables. Les socialistes ont décidé que cette période était terminée. Ils ont voté et fait adopter un ensemble de lois sur le financement des partis politiques, sur celui des campagnes électorales et, bientôt, sur le statut des élus qui sont suffisantes et efficaces. Ils se sont mis en règle avec ces lois. C'est une œuvre remarquable dont nous pouvons être fiers ! A nous de la défendre, de l'expliquer, de la respecter.

La vente d'abonnements : un financement sain

C'était la moindre des choses que "Vendredi" contribue à cette moralisation générale. Nous le ferons en expliquant les lois adoptées et en présentant régulièrement les comptes du journal.

Souscrivez-vous à ce mouvement ? Alors, ne vous contentez pas d'une adhésion morale, vendez un ou deux abonnements.
N'y croyez-vous pas ? Vous entendez trop souvent le refrain de tous ceux qui aimeraient bien que rien ne change : "tous pourris". Au moins n'en soyez pas complices, vendez un ou deux abonnements à "Vendredi".
Vous aimez "Vendredi" ! C'est ce que vous nous dites à chaque fois que nous vous rencontrons ! Vos compliments nous vont droit au cœur. Merci pour toute l'équipe. Mais il est une chose qui nous fait encore plus plaisir : c'est quand vous abonnez à "Vendredi" un ami, un sympathisant, c'est-à-dire quand vous nous permettez de toucher un lecteur de plus. C'est comme cela que l'on popularise des idées. C'est comme cela que l'on construit un grand journal !

Jacques Goubin
délégué général à l'Information

Morale, information et démocratie

La vie politique est empoisonnée par les affaires. En mélangeant allègrement faits, accusations et rumeurs, responsabilités de l'Etat, d'une institution ou responsabilités individuelles, certains journalistes ne participent-ils pas de ce courant permanent de la politique française qui fait de la contestation du système représentatif son fonds de commerce ?

Les médias n'en sont pas encore à considérer la guerre du Golfe comme un intermède entre deux chapelets d'affaires. Mais, dans ce climat ni guerre ni paix qui use les énergies journalistiques les moins trempées, la reprise d'un certain nombre de feuilletons à épisodes alimente les rubriques télévisées.

Il est du rôle de la presse d'agir en contrôle du pouvoir et pour avoir connu, comme spectateur, la période sombre où les journalistes allaient chercher leurs consignes à l'Elysée ou à Matignon, on ne se plaindra pas de la liberté qu'ils prennent aujourd'hui avec l'exécutif. Un document d'Antenne 2 intitulé "De Gaulle et la télé" rappelait opportunément à tous les convertis posthumes du gaullisme qu'au moins, sur ce plan-là, Mai 68 n'avait pas servi à rien. Timidement avec Chaban, puis Giscard, plus vigoureusement depuis Mitterrand, les journalistes volent de leurs propres ailes. La démocratie y trouve son compte même si, trop souvent, la complaisance a été remplacée par la désinvolture et la servilité par le cynisme.

Rôle de la presse et système politique

Une conscience précise de la spécificité et de la force du phénomène télévisuel devrait inciter ceux qui dirigent l'information ou la présentent à ne plus se réfugier dans l'irresponsabilité ou dans la défense inconditionnelle de leur corps. Les pratiques de la presse à sensation ne bénéficient pas du soutien de tous les autres organes de presse, heureusement. Média chaud, selon la classification des sociologues, par opposition au média froid qu'est la presse écrite, la télévision fait davantage appel de prime abord à l'émotion qu'à la réflexion. Ce n'est pas une tare, à condition que ceux qui la représentent soient conscients qu'il suffit d'un infime glissement pour qu'elle se mue en média à sensation. Croire qu'on s'en dédouane parce qu'on traite ainsi des sujets dits nobles comme la politique ou l'économie et pas de showbiz ni de faits divers -bien que la tentation existe, comme on l'a vu avec Pauline Laffont, n'est-ce pas Guillaume Durand ?- apparaît bien illusoire.

La difficulté réside dans la non-hiérarchisation des événements qui relèvent plus qu'à leur tour de la confusion des genres. Actuellement, des journalistes gardent leur regard posé sur la ligne étoilée des informations US. Dans maintes salles de rédaction, le journaliste anglo-saxon apparaît comme un modèle par la manière percutante et irrévérencieuse dont il mène le débat politique.

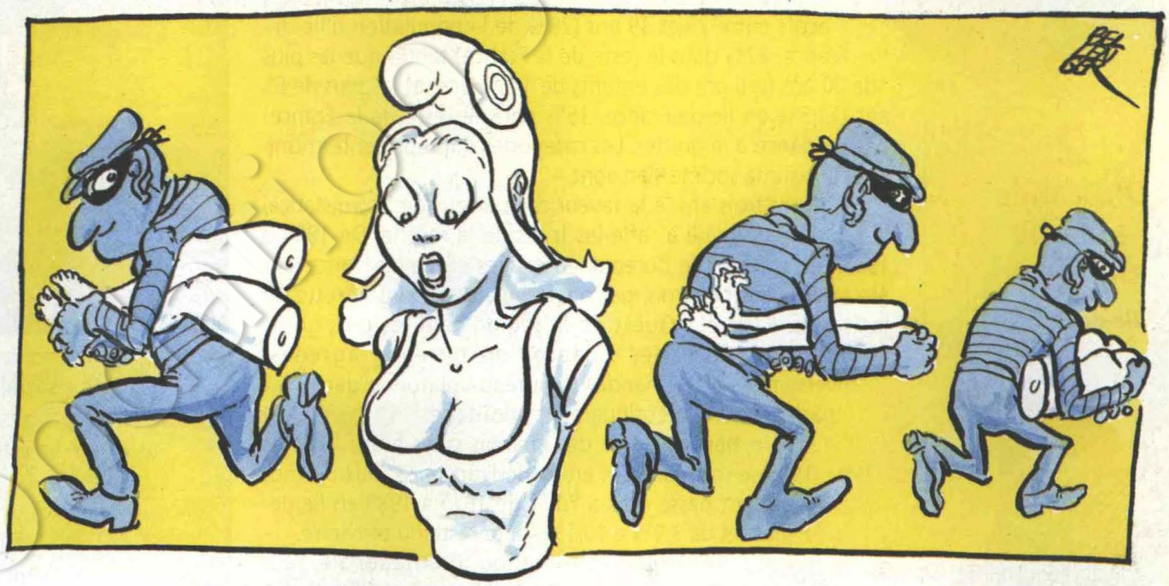

Quand un certain anarchisme sert de ligne de conduite

L'information audiovisuelle française ne tient pas compte du rôle dévolu à la presse dans le système américain et des caractéristiques très différentes des traditions politiques de la France et des pays anglo-saxons. Là-bas, la presse vient souligner les défaillances à l'intérieur d'un système politique globalement accepté par l'ensemble des pouvoirs et des contre-pouvoirs qui le constituent : exécutif, législatif, judiciaire, médiatique. Chacun est censé jouer son rôle pour l'amélioration de la démocratie. Les contestataires du système sont, soit totalement marginalisés, soit se réfugient dans l'indifférence à l'égard de la classe politique, ce qui explique le taux d'abstention très fort à toutes les élections. Alors que la France évolue vers une abstention sélective : on y vote encore très fortement aux présidentielles et aux municipales, moins aux législatives et encore moins aux cantonales. Mais, globalement, il y a dans les pays anglo-saxons un consensus sur le fonctionnement de la démocratie. Rien de tel en France où ont toujours existé ceux que Christophe Bourseiller qualifie d'ennemis du système. La singularité de cette tradition politique est le rejet du système représentatif tel qu'il fonctionne à travers le Parlement. Il ne faut pas oublier que notre démocratie n'a guère plus d'années d'existence que le temps qu'il aura fallu entre l'invention de la République sous la Révolution et son ancrage définitif avec la Troisième République. La contestation du régime républicain, du suffrage universel par les monarchistes ou l'extrême droite qui dénonçaient la "Gueuse" ou des libertés bourgeoises et formelles par les staliniens et les extrémistes de gauche, les tentations de pouvoir fort qu'ont été le boulangisme, les ligues ou le poujadisme, ont alimenté un fond d'antiparlementarisme permanent dans la société française. Un vieil anarchiste de droite -ou de gauche- sommeille chez beaucoup de Français et notamment chez les journalistes. Il est communément admis que les défaillances du personnel politique font le jeu de Jean-Marie Le Pen. Un dessin de Plantu à la une du "Monde" est significatif de cet état d'esprit. On y voit un magistrat qui ramasse son courrier contenant, pour faire bonne mesure, une rose PS avec pour légende "fausses factures" et l'affaire Médecin, répondre à son concierge qui lui demandait : "Encore de la publicité ?", "Oui, pour l'extrême droite". Cette étrange fatalité porte en elle la preuve de la fragilité de notre démocratie. La presse ne semble pas prendre conscience qu'en mettant sur le même plan toutes les affaires, quel qu'en soit le niveau de responsabilité, elle accrédite l'idée que le système n'est pas réformable. Imaginons un peu ce qui ce serait passé si le maire de la capitale avait été surpris absorbant de la cocaïne. Nul doute que les gloses sur le déclin de la classe politique, "les atmosphères de fin de régne" -l'expression est en soi significative de notre nostalgie de la monarchie- et "autres climats délétères" se seraient retrouvés dans les bouches ou sous les plumes. Aux USA, le comportement du maire de Washington, Marion Barry, n'est reproché ni au Parti démocrate -réputé globalement plus libéral en matière de moeurs et que l'on n'a pas accusé présentement de laxisme-, ni a fortiori au Congrès ou à l'exécutif et les velléités populistes qui s'expriment le font à l'intérieur du système, pour changer des hommes, non des institutions.

Jusqu'à la déstabilisation

Certaines pratiques politiques, l'attitude d'une partie de la presse, notamment audiovisuelle, font douter d'un accord général dans notre pays sur un minimum démocratique. En baptisant "affaires" ou en amalgamant des sujets qui n'ont rien à voir entre eux pour les offrir en bouquet à Jean-Marie Le Pen, en reprenant par souci du sensationnel toutes les tentatives de manipulation dont un homme comme Jacques Vergès, soucieux qu'il est de profiter de tout ce qui peut déstabiliser notre système démocratique, ne se prive pas, les journalistes en question s'exposent à deux risques. D'abord que ce climat empoisonné ne cesse de se prolonger, à moins qu'ils ne croient possible une société sans tentation ni chute, rêve quelque peu naïf et un tantinet totalitaire. Ensuite que ce climat détourne des vrais maux de notre société, des insuffisances démocratiques que révèlent certains événements, y compris ceux qu'on nomme affaires. Raymond Barre, interrogé à "7 sur 7", réclamait aux journalistes un peu de dignité. Sans doute. Mais s'ils veulent vraiment, comme ils en ont le pouvoir, étendre la démocratie et non l'amoindrir ou la paralyser, davantage de rigueur, de conscience, de discernement seraient nécessaires.

Bernard Chaouat

Paris-la-Pieuvre

1 Population active

Ile-de-France

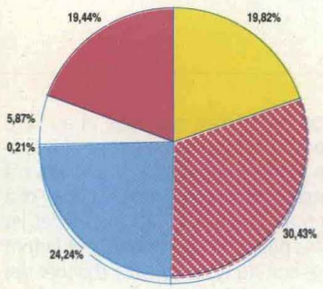

France sans Ile-de-France

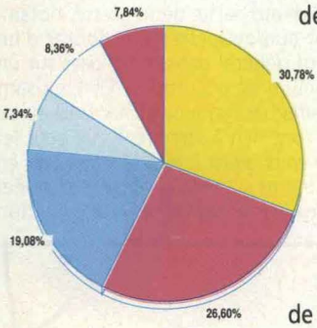

On n'oppose plus aujourd'hui Paris et le désert français. Pourtant, un rapport du Comité de décentralisation met à nouveau en lumière la prédominance de la région parisienne sur le reste du territoire. Population, diplômés, cadres supérieurs, entreprises, la région parisienne fonctionne comme une pompe aspirante et, telle une pieuvre, étend son pouvoir attractif aux régions limitrophes.

Depuis longtemps joufflue, la région parisienne frôle désormais l'obésité. Nombre d'indicateurs, en particulier les derniers chiffres du recensement, l'attestent. Elle groupe désormais 18,83% de la population française métropolitaine : depuis 1982, sa population a augmenté de 0,7% par an contre 0,5% de moyenne nationale. A l'étroit dans ses frontières administratives, l'Ile-de-France étend son influence aux départements limitrophes où la population a grimpé en flèche : 1,13% dans l'Oise, 1,3% dans l'Eure, 1% en Eure-et-Loir et dans le Loiret.

Cette croissance s'est opérée à travers des flux migratoires distincts : l'Ile-de-France attire les jeunes actifs entre 25 et 39 ans (26% de la population d'Ile-de-France, 22% dans le reste de la France) tandis que les plus de 40 ans (qui ont des enfants de 14-15 ans) et les plus de 65 ans (11,5% en Ile-de-France, 15% dans le reste de la France) ont tendance à la quitter. Les catégories qui représentent une charge pour la société s'en vont.

Depuis trois ans, à la faveur d'un retour de la croissance, la région parisienne a raflé les fruits de la reprise. De 1984 à 1988, les surfaces de bureaux autorisées en Ile-de-France ont été multipliées par trois, par deux seulement dans le reste de la France. Paris et l'Ouest de la région sont les plus gourmands, avec 83% des surfaces de bureaux agréées. Inversement, la demande de bureaux plafonne dans l'Est parisien, zone théoriquement prioritaire.

Un tiers du solde des emplois créés entre 1975 et 1990 se sont localisés en Ile-de-France. Le taux de chômage est passé de 4 à 7,6% de 1975 à 1989 en Ile-de-France et de 3,9% à 10,1% sur le reste du territoire.

Dans l'effort de promotion internationale, seul Paris est mis en avant. Cette polarisation sur un centre unique est une particularité française. Dans les autres pays européens, les sociétés internationales, convaincues par des politiques fiscales nationales incitatrices, ont implanté leurs quartiers généraux dans des villes de moins de deux millions d'habitants, comme Amsterdam, Anvers, Francfort, Stuttgart... Les grandes villes françaises sont restées à l'écart de la compétition.

2 Diplômés et sans diplôme

Ile-de-France

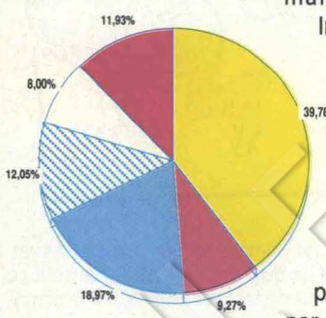

France sans Ile-de-France

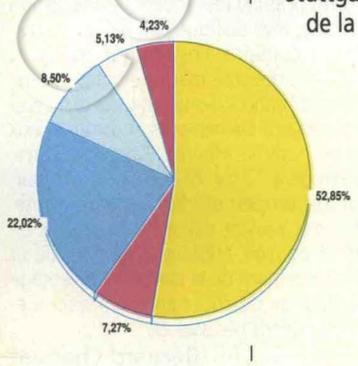

1 **2**

Ouvriers	Aucun diplôme ou CEP seul
Employés	BEPC seul
Professions intermédiaires	CAP/BEP ou équivalent
Agriculteurs exploitants	Bac ou brevet professionnel
PME et chefs d'entreprise	Diplôme de 1er cycle
Cadres supérieurs	Diplôme de 2e ou 3e cycle

Source : INSEE



Les maires de villes de province, petites ou grandes, réagissent vivement à la suprématie parisienne

Roger Quilliot. Clermont-Ferrand (165.000 habitants) : "Quand les administrations font un effort de délocalisation, la haute fonction publique tente discrètement de revenir à Paris ; c'est le cas à l'école des Impôts de Clermont-Ferrand. Si l'on continue ainsi, on tuera la province, d'autant que l'Ile-de-France vit aux crochets du reste de la France : les transports en commun, les spectacles, les pompiers parisiens... sont en partie payés par la province, tandis que les autres villes s'essoufflent à courir après les impôts. Le rôle de l'Etat est d'édicter des règles, de décentraliser les pouvoirs, les industries, de mettre les gens à égalité. Aux collectivités ensuite de faire des efforts".

Jean-Pierre Sueur. Orléans (105.000 habitants) : "Les villes de la grande couronne sont des villes à part entière, avec une personnalité et des projets. Il faut que les nouvelles liaisons fonctionnent dans les deux sens afin d'aménager un grand Bassin parisien harmonieux et multipolaire. C'est pourquoi vient d'être fondée une association des villes à une heure de Paris. 60% des chercheurs sont concentrés en Ile-de-France, il ne s'agit pas de les diluer sur l'ensemble du territoire, mais de les répartir dans des pôles pertinents. Le gigantisme de l'Ile-de-France est dangereux : les bouchons augmentent de 10% par an, ils coûtent cinq milliards de francs en heures perdues. On va vers la paralysie. L'efficacité n'est pas liée au gigantisme.

Martin Malvy. Figeac (11.000 habitants) : "Le mouvement de concentration s'applique également aux métropoles régionales. Les petites villes centres ne peuvent plus assumer les équipements que la population est en droit d'attendre. Les régions doivent cesser de papillonner et retrouver leur mission première d'aménagement économique. Mais il existe d'énormes distorsions de ressources entre les départements et les régions. Au Parlement de changer les règles de la fiscalité pour assurer une meilleure péréquation, sans céder au corporatisme des grands maires".

DU TERRITOIRE ?

Hors de Paris, le salut

Il ne faut pas noircir le tableau à l'excès et dire, "hors de Paris, point de salut", comme si, seuls, la capitale et ses alentours avaient changé, bougé, grandi, tandis que le reste de la France aurait croupi. Partout, l'emploi tertiaire s'est développé, l'emploi industriel a repris, le taux moyen d'obtention du baccalauréat a progressé, l'absence totale de qualification a régressé, tandis que certaines métropoles régionales, telles Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier, Rennes, Strasbourg ont fait preuve d'un dynamisme certain en matière industrielle, scientifique, culturelle... Mais ces métropoles sont devenues crédibles en faisant seules un effort de promotion, malgré la tendance de l'Ile-de-France à tout vampiriser.



Attention, danger, prévient Jacques Voisard, cette hypertrophie, ce cannibalisme parisien portent en eux les germes de graves dysfonctionnements.

"Depuis le milieu des années 70, on a joué les pompiers dans les zones sensibles, reconnaît la DATAR, plutôt que de considérer la totalité de l'espace national". Mais les temps changent. Le Comité interministériel à l'aménagement du territoire (CIAT), réuni le 5 novembre, a entériné une série de mesures, censées marquer un renouveau de l'aménagement du territoire.

Ainsi, la délocalisation d'activités publiques et privées devrait permettre la création d'au moins 15.000 emplois hors de l'Ile-de-France dans les trois ans. Chaque ministère devra présenter d'ici à la fin juillet 1991 un "plan de localisation" qui devrait entraîner le déménagement en province de 5.000 fonctionnaires. 150 millions de francs dans le budget de 1991 seront destinés à l'aide à l'implantation d'activités industrielles ou tertiaires hors de l'Ile-de-France. L'Etat va négocier avec les autorités communautaires la création de zones à fiscalité protégée dans le Nord-Pas-de-Calais. Il soutiendra des programmes de réseaux de villes et favorisera l'élaboration de chartes d'objectifs pour les métropoles souhaitant relever le défi européen. L'espace rural n'a pas été oublié, 100 millions de francs seront consacrés à l'implantation de petits projets industriels dans les zones les plus délaissées. Annoncées également la création d'un conseil national d'aménagement du territoire, instance de concertation entre les ministères, les régions et des personnalités extérieures, ainsi qu'une commission permanente d'aménagement du bassin parisien. Enfin, 33 millions de francs seront réservés aux études de prospective régionale. Jacques Chérèque, épaulé par Michel Rocard, se déclare satisfait par son budget 1991 : deux milliards de francs, contre 1,4 milliard dans la loi de finances initiale de 1990. Le débat sur l'aménagement du territoire à l'Assemblée nationale, en mai dernier, n'aura pas été vain.

Dossier préparé par Maryline Trassard

Jacques Voisard : "Il existe un risque de dérive sociale et politique"

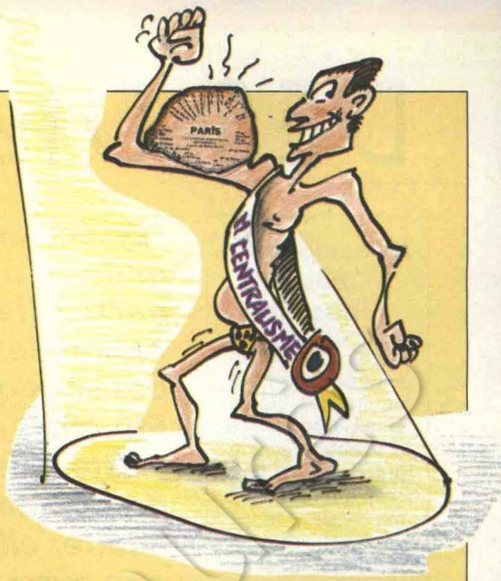

Tout le monde sait que l'Ile-de-France est une région "attrape-tout". Que nous apprend le rapport du Comité de décentralisation ?

L'élément central, c'est la force de satellisation de l'Ile-de-France. Elle dispose, dans les départements limitrophes du Bassin parisien, d'une réserve d'espace et de main-d'œuvre où elle puise des forces supplémentaires. Des populations nouvelles, attirées par le marché de l'emploi parisien, se fixent aux franges rurales de l'agglomération car elles ne peuvent se loger en Ile-de-France, même dans les banlieues. Leur niveau de qualification ne leur permet pas d'espérer en Ile-de-France un salaire et, donc, un niveau de vie comparable à ce qu'il serait en province. Ces zones limitrophes concentrent des risques de dérive sociale et politique : ce "sous-prolétariat" est pompé par la société de consommation et broyé par elle, surendetté et frustré. Il n'est pas question de geler les populations là où elles sont, mais il faut savoir dans quel sens "on fait marcher les tuyaux", savoir si les TGV-RER, les infrastructures onéreuses sont faites pour ramener tout le monde à Paris ou peuvent fonctionner dans les deux sens. Nos dirigeants ont une vision paternaliste, charitable de ces questions. Ils disent "on va leur apporter du logement social", en région parisienne. Est-ce la bonne réponse ? Ne vaut-il pas mieux veiller à ce qu'existent plusieurs marchés de l'emploi ? Car c'est le marché de l'emploi qui est à l'origine des mouvements de population et mène le reste.

L'Etat n'a-t-il pu prévoir ces évolutions et agir pour les contrer ?

Par manque d'informations, surtout sur les évolutions à long terme, des erreurs d'appréciation sont commises. Beaucoup pensent que l'Etat s'est financièrement désengagé de l'Ile-de-France, que le dynamisme de cette région est spontané, enraciné dans l'histoire. Or, en utilisant des données inexploitées, on découvre que la nation tout entière participe au renforcement de l'Ile-de-France, à travers les crédits d'investissement de l'Etat. Pour dénouer la situation, il faut s'attaquer aux structures. A l'Etat d'engager un nouvel effort de délocalisation de certaines directions d'administrations centrales, d'organismes sous tutelle, de recherche, d'instituts de formation.

Quelle autre conséquence négative de cette force d'attraction de l'Ile-de-France ?

Elle attire les éléments dynamiques, en particulier les jeunes diplômés dont sont privées les autres régions. On va vers un appauvrissement de la vie locale, car les élites pompées par l'Ile-de-France pourraient dans d'autres régions constituer le noyau dur d'un développement équilibré, agréger et aider à l'intégration de populations moins favorisées.

L'hyperconcentration peut-elle entraîner des blocages physiques, en matière de circulation par exemple ?

JE Batellier 11/90

On peut très bien surinvestir en Ile-de-France, doubler les infrastructures, les transports en commun, mais c'est un gaspillage phénoménal. Ces investissements drainent l'épargne publique, éventuellement privée, au détriment d'investissements moins matériels, de formation, de recherche par exemple... D'autant que l'on élabore de grands projets de construction en fonction de la conjoncture présente, alors que celle-ci est en train de se retourner. La question de l'utilisation de l'espace en France se pose à tous les niveaux. De même que l'on opère une concentration des activités sur certains pôles privilégiés, on a construit, dans le secteur éducatif, des établissements énormes où l'encadrement est devenu impossible. On bâtit tout en grand, au lieu d'apporter des équipements de proximité. On ne sait plus envisager l'espace à la taille humaine. Avec 10,7 millions d'habitants, l'Ile-de-France est devenue une entité désincarnée.

Quelles mesures techniques préconisez-vous, dans l'immédiat ?

Il faut rétablir la procédure d'agrément pour l'ensemble des activités en Ile-de-France. Imposer aux administrations de se livrer à une étude alternative de localisation, de sorte qu'une demande d'implantation en Ile-de-France se fasse à partir d'une étude démontrant que c'est non seulement son intérêt mais aussi celui du service public. Ensuite, il faut faire respecter la législation existante, relancer les préfets afin que soient dressés les procès-verbaux constatant les fraudes et mobiliser l'appareil judiciaire pour lui faire comprendre que le contentieux en matière d'urbanisme mérite l'attention.

Avez-vous le sentiment que la politique d'aménagement du territoire est en passe d'être réhabilitée ?

Si cette politique volontariste n'est pas mise en place aujourd'hui, à la faveur des bonnes années que nous connaissons, il sera trop tard. En tout cas, il semble que les gens aient compris que la notion d'aménagement du territoire, qui paraissait un peu désuète, correspond à une question essentielle : quel modèle de société veut-on se donner, quel avenir peut-on proposer à la population qui vit en France ? Nous avons la chance de disposer d'un espace qui ne demande qu'à être bonifié.

DES DIZAINES DE MILLIERS

"Lycéens en colère, y'en a marre de la galère". Ils ont été plusieurs dizaines de milliers à manifester au début de la semaine dans toute la France, et en particulier lundi, au moment de la discussion du budget de l'Education nationale. Même s'ils faisaient rimer Jospin avec radin, ils réclamaient moins des sous que de bonnes conditions de travail et de vie dans les lycées. Effectifs, encadrement, bien sûr, mais aussi sécurité. Car la violence à l'école existe. Elle n'est ni nouvelle ni générale. Expression du désarroi social, ainsi que de l'inadaptation des règles lycéennes à un public de plus en plus souvent adulte, elle dévoile brutalement les inadaptations majeures du système. Peut-être aussi l'inadéquation des relations d'autorité de maître à élève....

Vous avez dit violence ?

Violence, connais pas. Cachée, dissimulée, voire taboue, on la croyait soigneusement tenue en respect aux portes des établissements scolaires et voilà que, par dizaines de milliers, les lycéens viennent crier dans la rue qu'ils ne la supportent plus, qu'elle est quotidienne, qu'ils la croisent chaque jour dans les couloirs, qu'ils la rencontrent sous les préaux, l'affrontent dans les gymnases. La violence ? C'est elle que racontent et analysent un pédagogue, Eric Debarbieux (1), et un groupe d'assistantes sociales scolaires parisiennes qui se sont penchées sur une dizaine d'établissements de Paris (2). Leur constat est sans ambiguïté. "La violence est un élément constitutif de la vie des classes... Ce n'est ni un phénomène marginal, ni un phénomène uniquement lié aux insuffisances d'individus incapables", observe Eric Debarbieux. Chiffres à l'appui : "80,5% des collèges connaissent des déprédations souvent graves, les bagarres sont monnaie courante à la porte de 51% des établissements. La proportion passe à 74,5% dans les lycées professionnels, les agressions contre les personnes touchent 10,2% des établissements mais 25% des lycées professionnels tertiaires" (3).

Le mythe du bon maître

Des faits ? Dans le XIIIe arrondissement de Paris, les assistantes sociales rapportent : "Un garçon grièvement brûlé à la main avec un briquet par deux copains qui voulaient juste s'amuser ; deux filles qui se battent au cutter et toute la panoplie des griffures, morsures, tabassages en tout genre, et cet élève de LP marqué au visage parce que sa tête ne revenait pas à un de ses camarades !"

Les causes ? Multiples, évidemment. Haro d'abord, pour Eric Debarbieux, sur le mythe du bon maître : "Il était une fois, dans l'école républicaine égalitaire et libératrice, un bon maître, de gentils élèves. Dans une salle de classe spacieuse, aidé par des collègues coopératifs, il enseignait à des enfants fascinés les joies et les facilités du subjonctif imparfait... Tout se passe comme si tout, toujours, baignait dans la paix. Or, cette école des bons élèves et des bons maîtres n'existe pas. L'entr'aide entre enseignants cesse dès que se ferme la porte de la classe... Leur formation fait une totale impasse sur les problèmes relationnels réels... Les établissements sont pour la plupart inadaptés, insuffisamment insonorisés et sous-équipés."

Il y a moins de deux ans, Jean-Pierre Luppi, député socialiste de l'Isère, dans un rapport sur les établissements techniques et professionnels (4) demandé par Michel Rocard, lançait un cri d'alarme : "On ne doit pas moins dépenser pour les établissements techniques et professionnels que pour les autres, notamment en ce qui concerne le cadre de vie. Au même moment, 43% des jeunes de LP déclaraient ne pas se sentir bien dans leur lycée et 60% d'entre eux déploraient "la tristesse, la vétusté, l'exiguïté des locaux." Or, le phénomène "boule de neige" est bien connu : des locaux abimés entraînent des dégradations en chaîne. A l'inverse, un lycée neuf, pimpant, crée chez ses utilisateurs une relation d'appropriation qui décourage les velléités destructrices. De nombreux établissements ont ainsi redoré leur image, à la suite d'une reconstruction, en partie du moins. Or, précisément, ce sont les élèves de ces lycées-là qui, majoritairement, défilent dans les rues. Leur conviction : ils sont les laissés-pour-compte du système. Ce qu'exprime Sylvie (Montpellier) : "Comme par hasard, c'est le lycée technique qui manque le plus de matériel, où l'électricité est absente de certaines salles, où le cadre est le plus moche. On s'étonne après qu'il ait mauvaise réputation !" Révoltée aussi, Sophie (Gonesse), comme la plupart de ses camarades. Elle est convaincue que "les lycées pour fils à papa ont bien plus d'argent que nous."

Violence visible, violence invisible

Evidemment, d'autres paramètres interviennent. Premier d'entre eux, le contexte social. Ce qu'analysait dès 1988 Bernard Defrance dans "La Violence à l'école" (5) : "La violence visible de la délinquance constitue une réponse à la violence invisible de conditions de vie trop souvent inacceptables : les facteurs d'exclusion se cumulent, difficultés familiales, chôma-



◀ *Ils revendiquent d'être considérés comme des adultes. (Paris, 5 novembre 1990)*

248 milliards pour l'éducation

"Non, l'Education nationale n'est pas un monstre gigantesque, monolithique et sclérosé : c'est là le procès que lui font ceux qui ne rêvent que de casser le service public pour lui substituer la loi du marché ou s'en remettre aux initiatives locales, synonymes de sélection et d'inégalité... Derrière les mots de décentralisation ou d'autonomie, on découvrira les réalités de la privatisation, de l'inégalité, de l'exclusion." Face aux lycéens qui manifestaient et à l'opposition qui affichait une fois de plus sa volonté décentralisatrice, Lionel Jospin, présentant son budget à l'Assemblée nationale, a réaffirmé avec force sa confiance dans le système actuel. "Insuffisant", crient les lycéens. Pourtant, avec ses 248 milliards de francs -soit 9% d'augmentation sur le précédent- et ses 13.000 créations d'emplois, le budget 1991 est un budget record qui place l'Education nationale en tête, avant la Défense. Réservé, le budget de l'Education nationale sera voté dans le cadre de l'ensemble du budget, le 16 novembre.

DE LYCEENS DANS LA RUE

François Mitterrand

(...) "Les jeunes doivent être entendus lorsqu'ils disent ce qu'ils pensent du monde d'aujourd'hui, et quel monde ils veulent pour demain. Une société qui n'écouterait pas sa jeunesse, et qui ne lui ferait pas sa place, préparerait mal son avenir. Ces jours derniers, les jeunes ont tenu à parler de leur vie, de leurs quartiers, de leurs villes et de leurs établissements scolaires. J'ai reçu plusieurs de leurs représentants. Je demande que quiconque exerce des responsabilités soit en permanence attentif à ce que votre génération attend et propose." (...)

Message aux membres du MJS. Istres, 4/11/1990.

ge, assistance généralisée, cadre de vie dégradé, pour peser le plus fortement sur les enfants et les jeunes." Contrairement à ce qu'on pourrait croire, la violence ne s'est pas mise à déferler brutalement, cette rentrée, sur nos chères têtes blondes. Elle n'est pas nouvelle et reste globalement limitée à des poches.

Autre cause qu'incrimine Eric Debarbieux : "La représentation majoritaire de l'élève comme bouteille vide à remplir... Pour l'enseigné, la violence est cet interdit de parole, de mouvement, d'être." Brimé, nié dans sa culture propre, et c'est particulièrement vrai de nouveau dans les milieux les plus éloignés de la culture classique, l'élève répond par la violence. Là, les enseignants, par leur regard, parfois trop traditionnel, leur autorité, ressentie parfois comme injuste, ne sont pas complètement innocents face à l'irruption de ces réactions. Pas coupables non plus. Rien ne les a préparés à affronter les mondes inconnus où ils se trouvent plongés. Autorité ? La question est d'autant plus aiguë que les élèves sont de plus en plus souvent majeurs : la moyenne d'âge au bac est actuellement de 19 ans et demi. Contre l'incongruité d'un certain nombre de réglements et de pratiques, ils revendiquent d'être considérés comme des adultes. Comme le demande avec force Cécile, membre de la coordination lycéenne : "Nous en avons marre d'être traités comme des gamins. Nous voulons la liberté de réunion, d'affichage." Message reçu au ministère où l'on accélère la mise en place de toutes les structures susceptibles de donner du pouvoir aux lycéens : les conseils de délégués élèves seront en place dans tous les établissements le 15 novembre. Dans quelques semaines, des comités d'environnement social et des conseils de vie lycéenne verront le jour aux plans local et académique. Instaurer un véritable dialogue dans les établissements, amener les jeunes à prendre en mains les difficultés de l'établissement, y compris celles posées par la violence, pourrait constituer une réponse à la déresponsabilisation dont souffrent les lycéens. Le dialogue serait-il en train de se rétablir entre les lycéens et leur ministre ?

(1) "La Violence dans la classe", Eric Debarbieux, ESF (1990).
(2) "La Violence et les jeunes scolarisés", rapport d'assistantes sociales du rectorat de Paris.
(3) "Violence et déviance chez les jeunes, problèmes de l'école, problèmes de la cité", rapport de Jean-Michel Léon à Alain Savary.
(4) "La Vie des lycéens dans les établissements techniques et professionnels", rapport de Jean-Pierre Luppi (1989).
(5) "La Violence à l'école", Bernard Defrance, Syros (1988).

Dossier préparé par Patricia Jaffray

Le lycée est un lieu rassurant

Le lycée est devenu un lieu de vie et de responsabilité. D'où l'extrême attachement des jeunes à leur bahut et l'acuité de leurs revendications matérielles. Analyse de Jean-Luc Derouet, sociologue (1).

"*Vendredi*". Les revendications des lycéens portaient très largement sur leur propre bahut. D'où vient ce réflexe communautaire ?

Jean-Luc Derouet. Les jeunes d'aujourd'hui sont "localistes". Ils éprouvent un sentiment d'appartenance très fort à leur communauté scolaire qu'ils ne ressentent pas pour la communauté nationale. Il y a d'abord une raison politique. Cette émergence du local a été voulue par le pouvoir central. Avant 1968, il existait un accord national implicite : l'école était respectable parce que juste, offrant l'égalité des chances. Elle fonctionnait sur un certain nombre de règles qui allaient de soi.

Depuis, les sciences sociales ont mis à mal cet idéal. On est aujourd'hui dans une période d'incertitude sur ce qu'il est juste et bon de faire. Le système éducatif ne fonctionne plus sur une logique unique. Divers objectifs cohabitent : obtenir des diplômes, créer une communauté chaleureuse, lutter contre l'échec scolaire... Il est désormais impossible de trouver un accord national réconciliant toutes ces logiques. D'où la délégation à l'échelle de l'établissement, seul capable de choisir ses priorités, et le sentiment d'appartenance plus locale que nationale.

Surtout, le lycée est devenu un lieu de vie, infiniment plus qu'il y a vingt ans. L'architecture a joué là un rôle important. Aux lycées fermés, avec salles de classe en façade et cour cachée, ont succédé les lycées campus et leurs bâtiments en hameaux au milieu des cours. Quelles que soient les barrières et les surveillances, ils sont ouverts. Or, les jeunes d'aujourd'hui adorent traîner. Ils se sentent plus libres

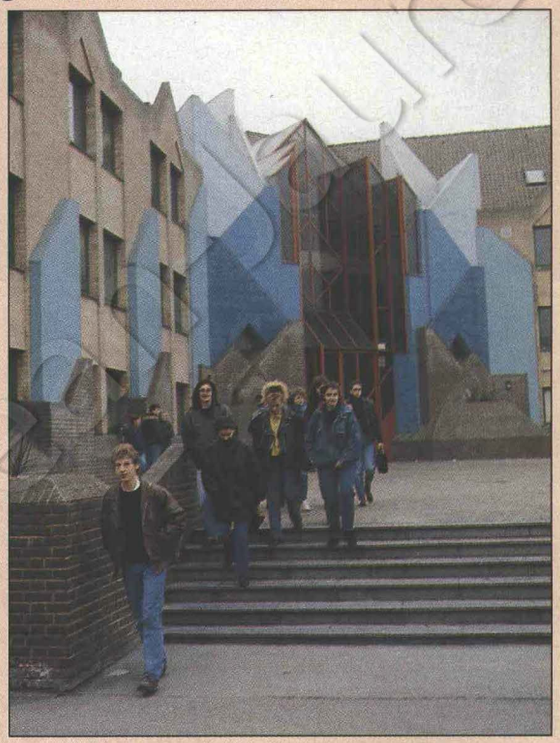

▲ *"Le lycée est devenu un lieu de vie. L'architecture a joué un rôle important." (Lycée de Grande-Synthe - 59)*

là que dans leurs familles. Chaque groupe investit ainsi son banc, sa porte, sa table au CDI, crée son espace de sociabilité. Quand aucune règle ne peut dire ce qui est bon et juste, ce qui reste pour se réconforter, c'est l'accord des copains. Dans cette période d'incertitude, le lycée est un lieu rassurant. D'où l'importance des locaux et de l'image qu'ils leur renvoient. Comme le disait un lycéen : "Si le lycée est une poubelle, c'est que nous sommes des ordures".

Cette appartenance est renforcée par le rôle croissant des réseaux locaux. Particulièrement dans les filières à faibles débouchés, les jeunes misent sur la débrouille locale. C'est au lycée que, par la belle-sœur du demi-frère du copain, on trouvera un petit boulot ou un grand, qu'on connaîtra quelqu'un qui connaît quelqu'un susceptible de vous faire entrer dans une entreprise...

S'ajoute à cela l'affirmation croissante par les établissements de leur différence -celui où l'on fait de l'informatique, où l'on part à l'étranger...- qui renforce ce sentiment d'appartenir à une communauté précise plus qu'à un système national.

Le projet d'établissement, le conseil des délégués d'élèves répondront-ils au malaise actuel ?

Si se créent ainsi des lieux où l'on peut parler de tout, y compris des graffitis dans les toilettes et des méthodes pédagogiques de tel enseignant, oui. Encore faudra-t-il que les professeurs et les chefs d'établissement, qui n'y sont pas préparés, soient prêts à entendre ces discours. Ce ne sera pas toujours simple.

(1) Sociologue à l'Institut national de recherche pédagogique.

DREUX

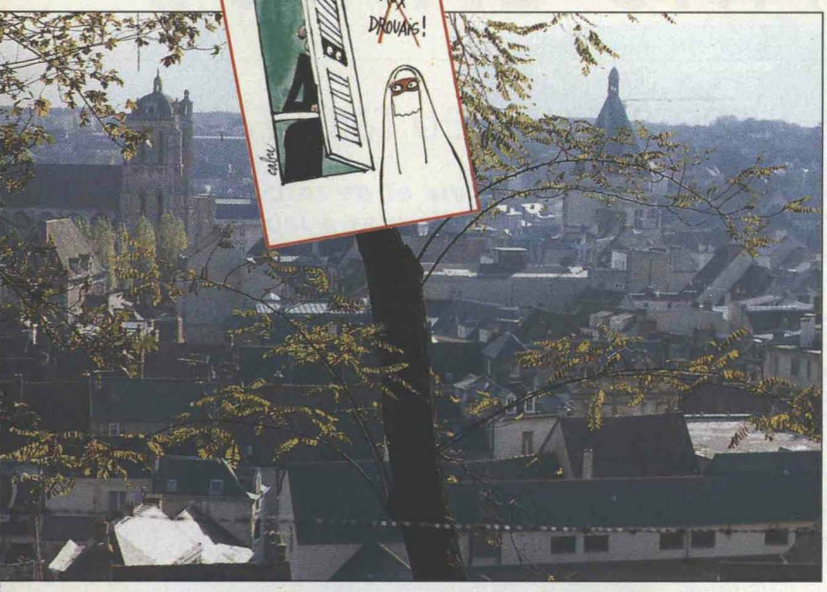

LA SYMBOLIQUE

Histoire à la fois singulière et bien banale, que celle de la ville de Dreux, qui a voté pour l'extrême droite plus et plus tôt que le reste du pays. Assez loin de Paris pour se sentir en province, et trop proche pour vivre à l'écart des grandes évolutions du pays, Dreux est-elle une ville laboratoire ? Peut-être pas vraiment. Car, selon l'histoire récente rapportée par Françoise Gaspard*, enfant de Dreux et maire socialiste de 1977 à 1983, le terreau de Dreux reste particulier...

Stabilité, modération, vie paisible, tels furent pendant les deux tiers de notre siècle les qualificatifs que l'on pouvait appliquer à Dreux, située à cent kilomètres de Paris, au carrefour de trois petites vallées, celles de l'Avre, de l'Eure et de la Blaise. Parmi les spécialités locales, un fromage délicieux, assez proche du brie et couvert d'une feuille séchée de châtaignier, que les crémiers vendent sous le nom de "feuille de Dreux".

Ce délice du palais, pas plus que Rotrou, enfant du pays, concurrent de Corneille dans l'art littéraire, ou encore l'historique chapelle royale, n'a suffi à rendre Dreux célèbre. Enfin, pas au point d'en faire parler les quotidiens américains ou les télévisions allemandes.

Non, ce qui a fait la réputation, au-delà de nos frontières, de cette ville moyenne et sans histoires, c'est l'ampleur de son vote pour le Front national en septembre 1983 puis en décembre 1989.

Comment expliquer cette étrange et remarquable spécificité drouaise ? Pour y apporter des explications, Françoise Gaspard fait, dans cet ouvrage, à la fois œuvre d'historienne (c'est sa spécialité) et de sociologue (retrouvant ainsi la démarche adoptée par l'Américain W.S. Allen pour étudier la montée du nazisme, voir ci-contre).

Les réponses qu'elle propose tiennent en une proposition : Dreux a vécu en accéléré et en avance sur le reste du pays la crise qui frappe l'ensemble de notre société et, si elle n'a pas connu trop d'histoires, son histoire peut expliquer beaucoup de ses réactions profondes.

Dans les années 50 et 60, c'est le choc de l'immigration rapide pour les besoins d'une industrialisation désordonnée et surtout rentable en termes de capitaux dans le plus grand oubli des hommes et des femmes qui en vivent. Dreux voit alors arriver en même temps que les usines, successivement des Normands, des Bretons puis des Espagnols et des Portugais. Vient ensuite le tour des Marocains et des Algériens qui précèdent de peu les Turcs et les Pakistanais.

Simultanément, on construit vite et le moins cher possible. Autour du centre c'est, d'abord, de l'autre côté de la nationale, le quartier "Prudhomme" puis, là-haut, sur les plateaux, "Les Chamards" devenus célèbres par le mal de vivre de leurs habitants. Ses tours bruyantes et dégradées servent aux médias de symboles de cette pathologie urbaine analysée, depuis, partout en France et dont on continue de chercher les remèdes.

De cette exemplarité, la plupart des Drouais se seraient passés. Mais leur ville, sans subir de véritable cataclysme, est bien symptomatique, dans son histoire récente, de l'évolution de l'ensemble des villes de France depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale : vingt-cinq voire trente ans de prospérité suivis de quinze années de crise profonde et traumatisante.

Dreux a condensé sur son territoire et dans sa population les difficultés et les handicaps de notre pays tout entier. En 1900, 9.718 habitants se groupaient dans le "creux", ce centre ville historique qui compte également l'église Saint-Pierre, le beffroi, la chapelle royale et le musée. Quarante ans plus tard, ils étaient 14.000 et, en 1954, 16.818. Vingt ans après, en 1975, ce sont 33.095 habitants que peut revendiquer, à juste titre, la ville, berceau de la branche d'Orléans de la famille royale.

Si, durant tout le XIXe siècle, la population de Dreux n'a augmenté que de 50 habitants par an, cette cadence est passée de 1900 à 1950 à 88 habitants par an. Cette progression est devenue infernale dès le début de la seconde moitié du siècle : de 1954 à 1968, 1.000 par an et 1.600 de 1962 à 1968. Le solde migratoire entre ville et campagnes vient, au fil des années, renforcer l'accroissement naturel. Mais il est important de noter aussi que, dans l'agglomération, on comptait 3.622 étrangers en 1970 et 4.211 un an plus tard, soit 16% d'augmentation en 12 mois. Pis encore, pour l'équilibre de la ville : si, après 1974, les arrivées d'étrangers se sont arrêtées ou considérablement ralenties dans le pays, elles ont continué d'augmenter à Dreux. Les quartiers à l'abandon ne l'étaient pas pour tout le monde et les employeurs de main-d'œuvre n'hésitaient pas à la transporter en cars des "Chamards" jusqu'à la vallée de la Seine et ses grosses unités industrielles ...

Ces chiffres et ces évolutions ne sauraient suffire à expliquer une réalité humaine et, surtout, le vote, surprenant pour beaucoup, à l'époque, en faveur de l'extrême droite.

Car Dreux possède par son histoire une autre particularité, que lui a léguée en 911 le roi Charles III : celle de ville frontière entre le royaume de France et celui des Normands. Ville frontière, place forte, ville de batailles et de passage, elle vit le duc de Guise faire prisonnier le prince de Condé et donner la victoire aux catholiques sur les calvinistes. Ses habitants restent marqués par leur histoire et en gardent un vocabulaire bien à eux. A Dreux, le nouveau venu, l'étranger à la ville, c'est "l'accouru". Et Françoise Gaspard révèle comment et pourquoi une petite ville comme Dreux, ni mieux ni pire qu'une autre, doit à sa géographie d'avoir forgé, au fil des années, une peur, une réticence, une méfiance voire un rejet de "l'étranger". En effet, jusqu'à la guerre de 1914-1918, Dreux, comme d'autres villes aux marches de la région parisienne, devait accueillir dans ses murs les anciens forçats et interdits de séjour dans la capitale et l'ex-Seine-et-Oise après les avoir vu passer dans ses rues, enchaînés et miséreux.

De ce passé de ville ouverte aux "accourus", Dreux garde des traces profondes dans sa psychologie collective. "Le mythe tenace de ville d'accueil de la lie de la terre continue de sévir dans toutes les couches de la société locale, même parmi les derniers arrivés", constate l'ancien maire.

L. C.-S.

* "Une petite ville en France" Gallimard, 244 p., 82 F.

▼ *Le "Creux"*

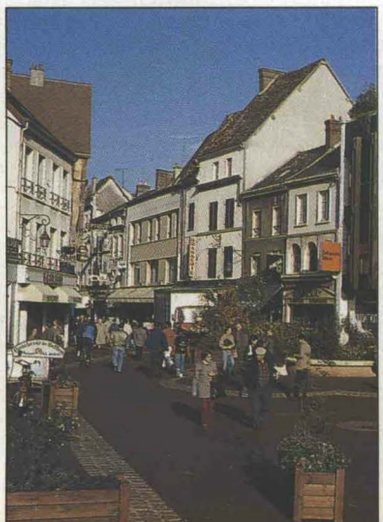

▼ *Les "Chamards"*



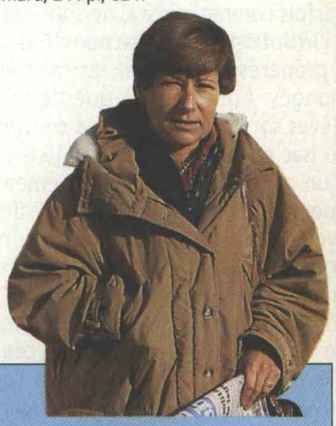

"Une petite ville nazie", par W. S. Allen (Laffont)

Françoise Gaspard dit que son livre a eu pour origine l'ouvrage d'Allen, publié en 1967. Cette étude de Northeim (Basse-Saxe), dans les années 30, montre comment une modeste cité se gangrène, malgré les efforts du Parti socialiste.

"Une des causes du succès des nazis, relève Alfred Grosser dans sa préface, c'est l'appel simultané à la bourgeoisie qu'on dira défendre contre le désordre et la subversion, et aux victimes de la hiérarchie sociale auxquelles on promettra la justice."

Les nazis, au début ultraminoritaires, utilisent toutes les occasions et toutes les élections pour grignoter un électorat de plus en plus sensible à leur démagogie. "Une petite ville nazie" mérite une lecture approfondie. Les faits ne se reproduisent pas nécessairement à l'identique, mais ils se reproduisent...

P.Y.

Les banquiers et la tête de leurs clients



Le client attend un peu plus de considération de la part de son banquier qui, souvent, a une attitude bien différente des messages publicitaires qu'il fait passer. En fait, les relations entre les particuliers et leur banquier se sont gravement détériorées. Au mieux, indifférentes ; souvent conflictuelles.

Les banques ont-elles un comportement abusif ? Réponse : oui. Pour s'en convaincre (comme si cela était nécessaire), il suffit de se référer à une enquête réalisée par l'Union fédérale des consommateurs ("Que choisir ?") (1) en début d'année. Plus de 6.000 lecteurs ont répondu à un questionnaire précis. Leurs réponses révèlent à l'évidence une détérioration des relations entre le client et son banquier. En outre, le dernier rapport du Comité consultatif des usagers (2) comptabilise, pour l'année 1989, 25.519 réclamations ou griefs concernant les banques (8.130 réclamations en 1988). Mais, ici aussi, les chiffres ne donnent qu'une idée approximative de la situation, car ne répondent à l'enquête que les établissements qui le souhaitent. La situation est peut-être... pire. Si vous êtes insatisfait de votre banquier, tout porte à penser que vous n'êtes pas le seul. Les clients protestent et les associations de défense des consommateurs l'attestent très largement. Au palmarès des mécontentements, se bousculent les difficultés liées à la perte ou au vol de la carte bancaire, le rejet de chèques sans avertissement préalable, les interdits bancaires, les refus de prêt, la tarification des services, les fermetures de comptes sans préavis, etc. La liste est longue et préoccupante. Les établissements bancaires sont-ils en train de jouer une version nouvelle de "L'Arnaque" ou est-ce un défaut d'information qui est la principale cause du malaise ? Le premier devoir du banquier n'est-il pas d'informer au mieux son client ? A ce dernier aussi d'être vigilant.

Une faute présumée

Au service clientèle du Crédit lyonnais, Christian Cesbron explique : "Au-delà de toutes les réclamations éventuelles, ce qui est intéressant est l'utilisation de ces informations. Nous expliquons aux clients, nous justifions les mesures, nous faisons une analyse des difficultés pour pouvoir mieux y remédier."

Ce n'est pas exactement le point de vue des associations de consommateurs. Selon elles, "la plupart des clients avouent n'avoir pas rencontré un interlocuteur attentif. Les incidents relatifs à la perte ou au vol de la carte bleue sont révélateurs. D'après "Que choisir ?", "chaque année, on enregistre plus d'un million d'incidents. Une fois sur trois, il y a un litige avec la banque." Lors d'un vol, vous avez prévenu votre banque par téléphone ainsi que le centre des oppositions, vous avez confirmé par lettre recommandée, en y joignant un récépissé de votre plainte déposée, et votre établissement bancaire, en cas de pertes financières, refuse de vous indemniser. L'opposition protège-t-elle réellement la victime ? Pour la banque, il y a toujours une faute présumée. Par exemple, le code noté à côté de la carte, même transformé en numéro de téléphone. C'est une parole contre une autre. Les associations sont claires : "Les banques ont tendance à mettre trop facilement tout à la charge du porteur. Certaines remboursent un peu, beaucoup d'autres pas du tout."

Sans préavis

Sachant qu'il y a plus de 7 milliards d'opérations scripturales (3) en moyenne chaque année, la contestation sur les écritures est donc surprenante. La difficulté est ailleurs. "Les banques, disent les consommateurs, ont du mal à reconnaître leurs erreurs. Des frais sont parfois prélevés de façon injustifiée et il n'est pas simple d'obtenir des explications précises, encore moins des excuses."

Certains agissements bancaires sont plus scandaleux. Dernièrement, la banque Varin-Barnier, à Nancy, envisageait de fermer environ 20.000 comptes, ce qui avait fait réagir vigoureusement les associations de consommateurs. Catherine Maussion, responsable de l'économie à l'UFC, confirme : "Même si cela n'est pas toujours aussi spectaculaire, les banques ont cette volonté d'éliminer les petits comptes qui ne rapportent pas, n'ont pas de mouvement ; elles préfèrent garder les clients qui, en plus du simple compte courant, possèdent d'autres produits : titres, CODEVI, compte épargne logement... Souvent, ces fermetures abusives s'effectuent sans préavis. Des chèques sont également rejetés sans avertissement préalable."

Quelle aptitude à donner des conseils pertinents ?

Dans les banques, tout se paie ou presque, et le coût des services est un important motif d'insatisfaction. La France est aussi un pays où le crédit est cher ; la seule ressource du consommateur est de faire jouer la concurrence. D'autres accrocs, et ce ne sont pas les moindres, concernent les personnes "cautions". Le cautionnement est un véritable contrat par lequel une personne s'engage à payer à la place d'une autre. Un tel engagement exige d'être bien informé. La plupart du temps, les créanciers ne poursuivent plus le débiteur, ils vont voir directement la personne "caution". Des ennuis du même type se retrouvent dans les divorces, par exemple. On est caution de l'autre et l'on ne pense pas forcément à revenir sur tous les actes signés pendant la période de mariage.

Les banques tolèrent les découverts bancaires, mais les font payer cher. Outre le fichier des interdits bancaires, les établissements disposent aussi du fichier national des incidents de remboursement des crédits aux particuliers (4). C'est la Banque de France qui assure la centralisation des informations. L'établissement de crédit est tenu d'informer le débiteur s'il transmet des données le concernant. Le surendettement des familles entraîne souvent des relations conflictuelles. Les personnes qui ont des difficultés pour rembourser leurs prêts se lamentent de ne pas toujours trouver des personnes aptes à leur donner des conseils pertinents.

Le pouvoir de dire non

Juridiquement, la banque est rarement en tort et le client, seul, est plutôt désarmé. Le rôle des associations de consommateurs est, ici, peut-être plus qu'ailleurs, prépondérant. Quelquefois, il faut aller jusqu'à menacer un établissement d'un procès pour voir la situation évoluer. Catherine Maussion ajoute : "Le client attend un peu plus de considération, il veut être traité comme un client." Les actions publicitaires des banques sont impressionnantes, mais est-ce suffisant pour favoriser la confiance ? Le client a encore le pouvoir de dire... non.

Chrystie Lipani

(1) Mai 1990. Comment les Français jugent-ils leur banque (qualité de l'accueil, du conseil, des services, prix...) ?
(2) Enquête réalisée par le Conseil national du crédit.
(3) Le rapport du Comité consultatif des usagers.
(4) J.O. du 16 mai 1990, page 5.849.

Adresses utiles

- Banque de France,
39, rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris. Tél. : (1) 42 92 42 92
- Comité consultatif des usagers.
Secrétariat général,
1, rue de La Vrillière 75001 Paris.
Tél. : (1) 42 92 27 10
- Union fédérale des consommateurs,
11, rue Guenot 75555 Paris cedex 11.
Tél. : (1) 43 48 55 48

Abonnez-vous les !

ESPAGNE

Après le "cambio", la crise de croissance

Pendant le week-end, les socialistes espagnols tiennent congrès. Un congrès différent, sans enjeu de pouvoir, incertain et bouillonnant. Les contestations qui ont accompagné sa préparation sont inhabituelles. Elles surprennent, venant d'un parti aussi solide et d'un pays qui n'a jamais aussi bien "marché". Elles surprennent dans une Espagne qui n'a jamais été aussi proche.

Les fureurs d'antan sont bien loin. Le village de Belchite somnole dans les ronces. L'Alcazar de Tolède n'est plus un symbole de division. La guerre d'Espagne est un décor d'exportation : "Ay Carmela", film de Carlos Saura, est en course pour les Oscars de Hollywood. A Madrid, on fait la queue pour voir Schwarzenegger...

Une perestroïka réussie

Les diététiciens et les cardiologues sont formels. La transition démocratique est finie. Les Espagnols abandonnent poisson et huile d'olive. Ils mangent viande et beurre comme leurs voisins du Nord. Ultime soubresaut du monstre franquiste, le tricorne de Tejero a disparu avec son coup d'Etat manqué ! La garde civile est désormais coiffée d'un képi vaguement belge.

D'un congrès à l'autre, de 1988 à 1990, le "cambio", le changement, est entré dans les têtes. En trois ans, les esprits se sont mis au diapason des nouvelles réalités.

Entrée dans l'Europe, l'Espagne a pris un grand bol d'air. C'était en 1986. Mais les choses sont devenues visibles avec les responsabilités nouvelles prises par Madrid : présidence du Parlement européen et, surtout, de janvier à juin 1990, présidence de la CEE. Cette sortie de chrysalide donne à l'Espagne le goût du vent du large. En 1988, les relations ont été normalisées avec le Royaume-Uni. La frontière a été symboliquement ouverte avec le Portugal. Un nouveau traité a été négocié avec les Etats Unis. Le jardin latino-américain a été entretenu. Pour la première fois, l'Espagne a une politique extérieure ambitieuse. A l'Italie, elle propose une CSCE méditerranéenne. Curieux, M. Gorbatchev est venu y voir d'un peu plus près le 26 octobre. Les Latino-Américains ont accepté le principe d'un sommet ibérique à Séville, en 1992.

L'environnement social a suivi au même rythme. L'Eglise n'est plus subventionnée. La télévision privée a percé les étranges lucarnes avec trois chaînes. Les Espagnols ont été dotés d'une carte d'identification fiscale pour lutter contre la fraude. Pays d'émigration, l'Espagne accueille des milliers de résidents africains et portugais. Pourtant, ces bouleversements n'ont pas soulevé de grosses vagues. Le rock dur était il y a peu l'emblème d'une jeunesse désorientée. A Saint-Sébastien, Pays basque, on écoutait "Barricada". Le groupe en pointe cette année, les "21 Japonais", fait dans la salsa. A Madrid, le bolero et les films sentimentaux tiennent le haut de l'affiche. Alfonso Guerra, vice-Premier ministre, a revendiqué la semaine dernière un romantisme ignoré.

La machine économique n'est pas en reste. Elle affiche 5% de croissance annuelle. L'Etat a fixé pour 1992 la barre très haut : marché unique, Jeux olympiques de Barcelone, exposition universelle de Séville, Europe culturelle à Madrid. En bonne logique, il a mis la main au portefeuille. L'investissement explose. TGV, autoroutes, stades, gares ferroviaires et aériennes, l'Espagne est en chantier. Les chefs d'entreprise sortent et de plus en plus loin. Jeans "Loïs", chocolat soluble "Colacao", bonbons "Chupa Chups" partent à la conquête d'un nouvel Eldorado. Le chômage a baissé de six points. La page sombre ouverte en 1939 est bien tournée. Le "cambio", la perestroïka à l'espagnole, est une réalité palpable.



▲ *Madrid : le "cambio"*

Une crise de croissance

Le PSOE a recueilli le fruit d'une mutation qu'il a voulue. Les élections européennes de 1988, générales de 1989 et, cette année, régionales en Andalousie et au Pays basque, ont confirmé sa bonne santé.

Pourtant, il y a comme un malaise au royaume d'Espagne. L'opposition n'est pas encore montée dans le train européen. Et le PSOE peine à garder son capital. L'abstention progresse. La montée alternative de tel ou tel parti exprime une attente déçue. Le syndicat socialiste UGT a brisé les amarres en organisant, le 14 décembre 1988, une grève générale.

La direction du PSOE a cherché un palliatif, le "programme 2.000". Plusieurs milliers de personnes ont été touchées. Certaines ont adhéré. Mais d'autres socialistes sont partis. Ils contestent la validité d'un remue-méninges ne touchant pas au quotidien.

Les choses en sont là. Felipe Gonzalez admet la nécessité d'une attention plus grande aux valeurs traditionnelles du socialisme. Il souhaite une ouverture, de nouvelles méthodes. L'Espagne vit à l'européenne. Le PSOE a gagné le pari du "cambio". Il lui faut maintenant inventer le socialisme des jours tranquilles. Tâche difficile, on le sait et le voit, à Stockholm comme à Paris.

Jean-Jacques Kourliandsky

Elections au Pays basque

L'autre dimanche, les Basques ont renouvelé leur Parlement. Le fractionnement reste ce qu'il a toujours été. Sept formations se partagent, comme hier, les 75 sièges. Le Parti nationaliste basque a progressé. Les socialistes ont perdu quelques points. Herri Batasuna, formation radicale, a consolidé son capital. L'abstention a crû de 8 points.

Les coalisés du Parti nationaliste basque et du Parti socialiste ont élargi leur assise parlementaire. Le résultat consolide une option et un effort de rapprochement. En décidant, en 1987, de gouverner ensemble, PNV et PSOE ont brisé un tabou. L'esprit de compromis, la démocratie, chers à Juan Maria Benegas, leader socialiste basque, y ont gagné. Les nationalistes ont mis de l'eau dans leur vin. Le PSOE a intégré la profondeur du sentiment nationaliste. Le gouvernement a travaillé. Plusieurs accords ont été trouvés. La Ertzantza, la police autonome, a vu sa place reconnue. Les crédits consacrés à la reconversion industrielle ont fait un bond. Partis de droite, de gauche, nationalistes ou non, ont signé un pacte contre la violence, isolant l'ETA. Les régionalistes ont rappelé pacifiquement leur choix, le droit à l'autodétermination. Le PSOE l'a tacitement admis. Ainsi, un rapport de force nouveau s'est établi. La violence est marginalisée. La détente est perceptible dans la rue et les esprits. L'ETA doit en tenir compte. Elle cherche une négociation. Herri Batasuna annonce une participation parlementaire à la carte.

Il reste à donner une dimension majoritaire à cette force tranquille. Rendez-vous fin novembre, à Victoria, pour la constitution du Parlement.

J.-J .K.

Les résultats

	1986	Sièges	1990	Sièges
PNV	23,6%	17	28,5%	22
PSOE	22,0%	19	19,9%	16
HB (nationalistes radicaux)	17,5%	13	18,4%	13
EA (nationalistes populistes)	15,8%	13	11,4%	9
EE (nationalistes de gauche)	10,9%	9	7,8%	6
PP (conservateurs)	4,8%	2	8,2%	6
UA (régionalistes conservateurs)			1,4%	3
CDS (centre)	3,5%	2	0,6%	

Crise du Golfe : enlisement ou intervention ?

Les sables d'Arabie Saoudite deviendront-ils une version moderne du désert des Tartares où l'on guette sans cesse l'ennemi sans jamais combattre ? Ou bien le président américain, débarrassé pour deux ans des contingences électorales, donnera-t-il son feu vert à une offensive militaire d'envergure contre l'Irak ? Bref, va-t-on vers l'enlisement, la guerre ou une solution diplomatique ?

Cette dernière solution est, à la fois, la plus souhaitable et, à l'heure actuelle, la moins réaliste. Les Irakiens n'en démordent pas : le Koweït a été irrémédiablement rayé de la carte. Et ils se sont employés à démentir tous ceux (Palestiniens, Jordaniens, Soviétiques ou prince héritier d'Arabie Saoudite) qui évoquaient une solution de transaction, ou une évacuation, fut-elle partielle, du Koweït.

Or, cette position irakienne est inacceptable pour la communauté internationale. Si on accepte l'annexion d'un pays, la modification des frontières par la force, de nombreuses guerres pourraient survenir en Afrique, même en Europe où les limites territoriales ne sont pas toujours unanimement acceptées. L'enlisement n'est pas plus acceptable pour les pays qui ont déployé des forces dans la région. Ils perdraient, si le temps jouait en faveur de l'Irak, digérant tranquillement sa proie koweïtienne, une bonne partie de leur crédibilité internationale.

Recourir à la force ou non ?

L'opinion publique américaine accepterait difficilement de voir 210 000 soldats déployés si loin pour des intérêts qui lui paraissent incertains. Dans ce cas, les Américains pourraient tenter un affrontement militaire avant que la lassitude ne joue en leur défaveur. Un conflit serait, certes, coûteux, mais au point où ils en sont, rien ne serait pire pour les Américains qu'une humiliation.

L'affrontement militaire est également la thèse qui a la préférence d'Israël et, sans doute aussi, de l'Arabie Saoudite, qui aimeraient bien être débarrassés pour longtemps de l'Irak mais qui, pour des raisons politiques et militaires, ne sont pas en mesure de détruire le potentiel irakien.

Les Américains ont, sur ce point, donné des signaux contradictoires, mais, récemment, la thèse de non-affrontement semble l'emporter à Washington. Le 1er novembre, Bush a nié préparer la guerre et, le même jour, le général Schwarzkopf, qui dirige les forces américaines en Arabie Saoudite, déclarait espérer pouvoir éviter un conflit, soulignant que la destruction totale de l'Irak



n'était pas dans l'intérêt de l'équilibre des puissances dans la région à long terme. Mais, le 4 novembre, le secrétaire d'Etat James Baker remettait en selle la solution militaire -qui n'est pas qu'un mot- et annonçait que son pays allait rechercher sous quelles conditions le Conseil de sécurité autoriserait le recours à la force.

En s'en remettant pour l'usage de la force au Conseil de sécurité, les Etats-Unis ne redonnent-ils pas la décision à l'URSS qui, à plusieurs reprises, a exprimé son refus d'une solution militaire ? On comprend qu'il est difficile d'exclure, a priori, la solution militaire, sauf à conforter Saddam Hussein dans sa conviction que le temps joue pour lui. Paradoxalement, si on souhaite pouvoir parvenir à une solution politique, il faut savoir agiter le bâton militaire. Simplement, il faudra des motifs pour déclencher l'option militaire maintenant, alors qu'elle ne l'a pas été depuis trois mois. Cela nécessiterait, à tout le moins, une nouvelle agression irakienne ou un mauvais sort réservé aux otages.

Surtout que l'embargo commence à faire sentir ses effets. Non pas sur le plan alimentaire mais dans d'autres domaines tout aussi essentiels pour l'Etat irakien (communications, énergie) mais moins dramatiques humainement.

Si la logique de l'embargo continue à prévaloir, Saddam Hussein sera amené à faire des concessions. Restera à trouver une solution qui permette à chacun de ne pas perdre la face après avoir fait énormément monter les enchères.

Pascal Boniface

Quand le Texas de George Bush vote démocrate...

La nette victoire des démocrates aux élections du 6 novembre augure une élection présidentielle plus difficile que prévu pour George Bush en 1994.

Les élections américaines du 6 novembre ont vu une nette victoire des démocrates tant pour les postes de gouverneur qu'à la Chambre des représentants. Même au Sénat, où les républicains espéraient encore il y a quelques mois gagner au moins trois sièges, ils perdent en fait un siège dans l'Etat d'origine de Walter Mondale, le Minnesota, qui a toujours été un Etat plutôt à gauche, dans le contexte américain. Ainsi, la majorité démocrate au Sénat passe de 55 contre 45 à 56 contre 44, ce qui n'est pas négligeable dans la mesure où de nombreux votes ont lieu à une voix près, les Américains ne connaissant pas la stricte discipline de vote.

Une campagne raciste virulente de la part du républicain ultraconservateur Jessie Helms, qui était en difficulté en Caroline du Nord face à un démocrate noir, maire de Charlotte, lui permet de sauver un siège menacé. Mais cette victoire est lourde de menaces pour l'avenir car un infléchissement du Parti républicain vers l'extrême droite risque de légitimer les penchants racistes d'une partie de la population et favoriser l'apparition d'une véritable extrême droite, comme cela a déjà été le cas en Louisiane... ce qui ferait alors le jeu des démocrates !

Les victoires démocrates pour les postes de gouverneur à Rhode Island, en Oklahoma et au Nouveau-Mexique se rajoutent à leurs victoires dans deux des plus gros Etats américains, la Floride et le Texas, qui étaient les principaux enjeux de ce scrutin. En particulier on peut noter la victoire contre toute attente d'Ann Richards, dans l'Etat même de George Bush, à la suite d'une campagne virulente où son adversaire républicain a tout essayé pour la calomnier. Ann Richards a montré qu'il est possible de gagner une élection aux Etats-Unis en affichant clairement la couleur (pour le droit à l'avortement, pour la justice fiscale, etc.) malgré les moyens financiers considérables de son adversaire soutenu par les plus grands hommes d'affaires texans. A l'inverse, le fait que des démocrates qui avaient pris nettement leurs distances vis-à-vis de l'appareil de leur parti, telle Dianne Feinstein, maire de San Francisco, candidate démocrate au poste de gouverneur de Californie, qui faisait campagne en faveur de la peine de mort, ou du candidat démocrate dans le Massachusetts, qui mord la poussière dans le fief démocrate des Kennedy, découragera peut-être les démocrates les plus conservateurs. En effet, les démocrates l'emportent plus facilement quand ils arrivent à mobiliser leurs bases sur des thèmes clairs.

A la Chambre des représentants, les démocrates, qui sont majoritaires depuis le début des années 50, ont encore accru leur avance en gagnant au moins huit sièges (1) alors qu'ils en détenaient déjà 259 contre 176 aux républicains. On peut noter l'élection dans le Vermont d'un candidat socialiste qui a nettement battu le candidat républicain, le démocrate étant loin derrière, en troisième position. La plupart des électeurs démocrates ont voté pour le socialiste qui siègera d'ailleurs avec le groupe démocrate à la Chambre.

Globalement, les démocrates confortent sans aucun doute leurs positions, ce qui devrait réduire encore un peu plus la marge de manœuvre du président Bush et des républicains, qui sont déjà confrontés à des choix difficiles dans le Golfe, mais surtout dans le domaine intérieur où, de toute évidence, l'économie s'enfonce lentement dans la récession.

Les impôts devront sûrement être augmentés de nouveau bientôt. L'élection présidentielle de 1994 s'annonce plus difficile que prévu pour le président Bush.

Axel Quéval

(1) D'après les chiffres connus au moment où nous mettons sous presse.

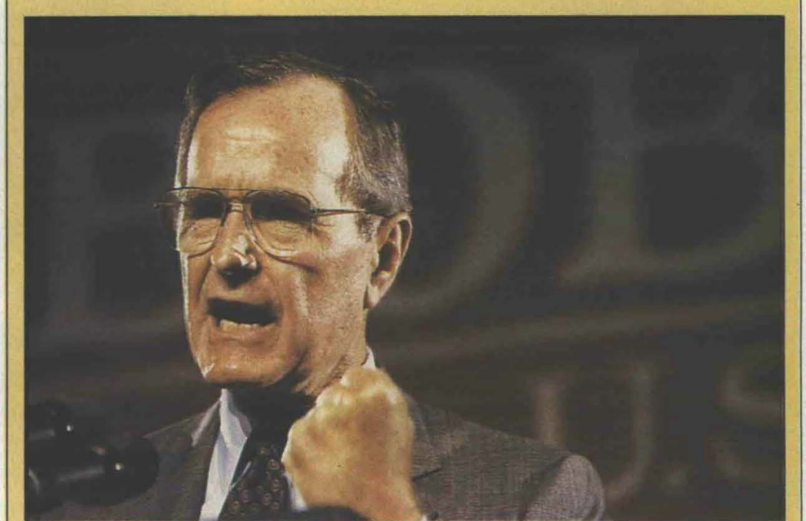

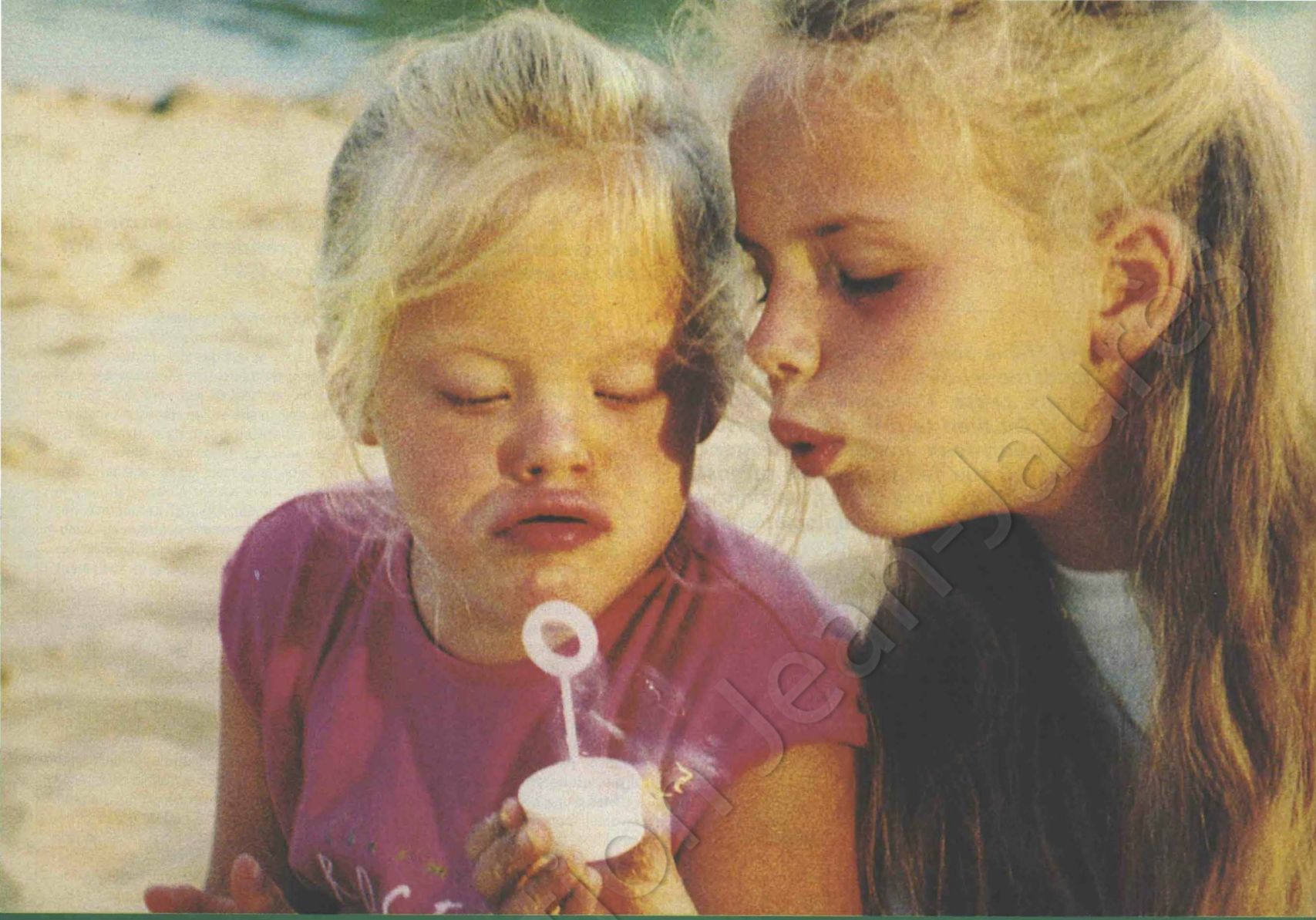

Vivre ensemble c'est pas débile.

UNAPEI

associations de parents et amis de personnes handicapées mentales.

Grande Cause Nationale 1990.

Tél. (1) 42.63.84.33 - C.C.P. Paris 1038901W. Minitel 3615 UNAPEI

Coll. Fondation Jean Jaurès

OPEN FCA!

De Victoria à Margaret, bientôt, le bout du tunnel

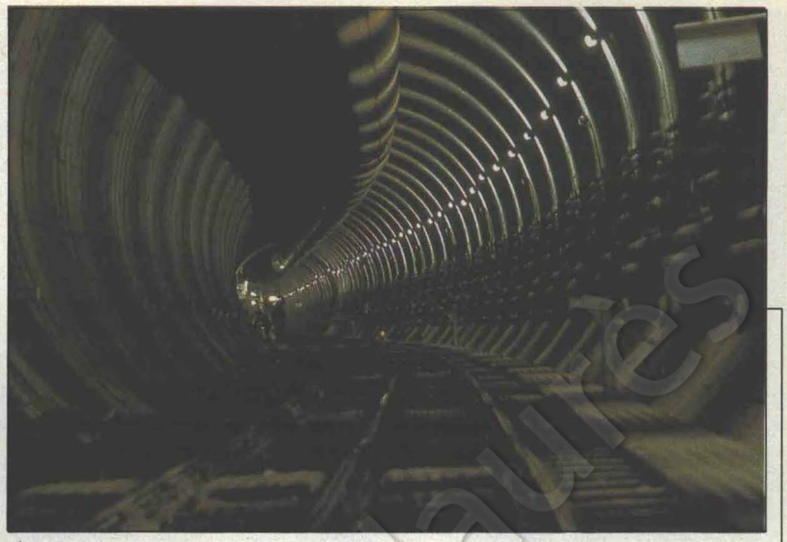

▲ *Un serpent de mer qui devient réalité.*

Après les techniciens et les banques, le tunnel a besoin des petits actionnaires. La jonction toute neuve, consolidée cette semaine, devrait leur donner toute confiance. Irrémédiablement, l'Angleterre se trouve rattachée à son continent d'origine. Les hommes sont en train de gagner leur vieux défi : vaincre la nature.

"Historique", disent-ils, et ils ont raison. Dans quelques jours à peine, il sera possible de passer la Manche à pied sec. Même si c'est au milieu des gravats, le pari aura été gagné.

De fait, l'Angleterre vient de cesser d'être une île, au sens géographique du terme. Avec la réalisation du premier creusement effectué sous les trente-cinq kilomètres de mer qui la séparent depuis plus de 10.000 ans du continent, la patrie de Shakespeare et de Lord Byron devient partie véritable de l'Europe.

Que le dernier tronçon creusé ces jours derniers n'ait encore que quelques centimètres de diamètre ne change rien à la révolution qui se déroule sous nos yeux et sous la Manche. L'important est que le creusement et, donc, la réalisation de l'ouvrage soient devenus inévitables. Aujourd'hui, c'est sûr, le tunnel sous la Manche se fera. Ce projet, qui s'apparentait depuis près de deux siècles à un serpent de mer ou à un rêve d'illuminé, va donc voir le jour. Dans deux ans et demi -les délais devraient être respectés- l'ambitieuse vision de Jules Verne ("Nous y percerons un tunnel") permettra le passage des voitures et des trains entre la grande île et notre continent.

Cette première jonction entre les équipes peut à juste titre être fêtée par les 4.000 ouvriers du plus grand chantier du monde.

Le rendez-vous entre les deux tunnels creusés par les machines monstres s'est effectué dans les meilleures conditions. "En plein dans le mille", se félicite Eurotunnel. A ce stade, 117 des 150 kilomètres à creuser l'ont été, puisque, outre le tunnel de service, les deux creusements principaux ont été entamés et les terminaux préparés.

Une fois le tunnel central consolidé, les deux tunneliers qui y ont travaillé auront des destins différents. Côté britannique, le chemin a été le plus long parce que le plus sec, donc le plus aisé. Après plus de trente et un kilomètres de bons et loyaux services et à cinquante mètres à peine de sa collègue française, la grosse machine exploitée par trois équipes de vingt et une personnes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, va prolonger sa course de quelques mètres à l'oblique. Son train technique sera ramené vers Shakespeare Cliff et le corps bétonné pour être enterré à cinquante mètres sous la mer.

Brigitte, la machine française, qui a creusé près de dix-huit kilomètres au départ de Sangatte, dont quinze et demi sous la Manche, avec beaucoup de difficultés dues à des infiltrations, sera, elle aussi, démontée et remontée pour reprendre du service. Son enveloppe restera intégrée aux parois du tunnel.

Rendez-vous le 15 juin 1993

L'ouvrage entamé par le plus étroit des trois tunnels prévus, celui, central, qui servira de tunnel de service, devrait recevoir une belle consécration. A la mi-janvier, François Mitterrand et Margaret Thatcher se rencontreront sous la mer pour se serrer la main. Il y a cent vingt ans, en janvier 1882, le prince de Galles, futur roi Edouard VII, était, avec le Premier ministre Gladstone et l'archevêque de Canterbury, descendu dans les premières galeries qui s'avançaient des falaises de Douvres vers la France. Las, dès le mois de juillet 1882, les travaux furent stoppés à la falaise Shakespeare pour des raisons "de sécurité et de protection du pays".

Aujourd'hui, même les obstacles d'ordre financier semblent levés. Certes, les devis sont dépassés. Le tunnel coûtera plus cher que prévu : 70 milliards de F au lieu de 60. Ce considérable projet, entièrement financé sur fonds privés, doit recourir régulièrement à des financements supplémentaires. Les banques et les investisseurs ont récemment suivi. L'augmentation de capital de 5,66 milliards de F devrait permettre d'aller plus loin. Certes, la rentabilité de l'ensemble de l'opération ne pourra être atteinte avant 1999 pour les actionnaires mais, d'ici là, les utilisateurs pourront profiter de cette belle réalisation. Sur ce sujet, André Bénard, coprésident français d'Eurotunnel, se montre très confiant et se risque même à donner une date précise, celle du premier échéancier : "Nous serons au rendez-vous du 15 juin 1993".

Lyne Cohen-Solal

Lyne Cohen-Solal et Bernard Sasso : "Le Tunnel sous la Manche - 296 p., Ed. La Manufacture.

CINEMA

"Sailor et Lula"

Palme d'or bien méritée à Cannes. Une mise en scène fulgurante où se mêlent les fantasmes, le sang, le sexe et l'humour, dans un déluge de couleurs, de bruits et de musique.

Durant tout le générique, un incendie fait rage. Le ton est donné. Meurtres, viols, poursuites, accidents vont se succéder. Mais comme il s'agit d'une parodie de film noir, le réalisateur David Lynch n'hésite pas à aller au bout de chacune de ses idées et même à forcer le trait. Il ose les très gros plans et utilise un son envahissant, démesuré. Un bruit de tonnerre, des flammes gigantesques. Zoom arrière, ce sont deux allumettes qui s'embrasent en gros plan.

Sailor et Lula s'aiment à la folie. Poursuivis par deux tueurs à la solde de la mère de Lula, ils fuient vers le sud. Sur leur route, ils rencontrent des psychopathes, des monstres, des hystériques dont Bobby Peru, inquiétant dégénéré aux dents carriées, est peut-être le moins effrayant. Une heure cinquante de terreur et d'humour.

Chez Lynch, pas de limite nette entre le bien et le mal : dès les premières images, Sailor, qui ne supporte pas qu'on pointe sur lui un couteau, écrase le crâne de son adversaire contre un mur avec une violence inouïe. L'amplification du son permet d'entendre nettement les vertèbres se briser. Pour autant, Sailor ne nous est pas antipathique, peut-être à cause de l'intensité de son amour pour Lula. Tous deux apparaissent plutôt comme des innocents égarés dans un monde de violence.

Nicolas Cage (Sailor) est plein d'inventions et de vitalité, notamment quand il pastiche l'Elvis Presley des années 50. Laura Dern joue à merveille la belle Lula poursuivie par la vindicte de Marietta (Diane Ladd, sa mère à la ville comme à l'écran). Belle performance également de Willem Dafoe en tueur dément et d'Isabella Rossellini, l'énigmatique Perdida Durango.

Quel touche à tout ce David Lynch ! Acteur et même rôle principal dans "Zelly and me", écrivain, auteur de chansons, peintre, réalisateur de télévision (il vient de tourner "Twin Peaks", un feuilleton qui remporte un grand succès aux Etats-Unis) et, surtout, auteur d'une suite de films cultes : "Eraserhed", "Elephant man" , "Dune" et "Blue Velvet", où la réalité bascule toujours dans le fantastique.

"Sailor et Lula" est tiré d'un roman de Barry Gifford, également touche-à-tout, guitariste rock, joueur de base-ball et poète. La suite est déjà écrite : trois romans dont Lynch a aussitôt acheté les droits.

"Sailor et Lula" arriva au festival de Cannes aprés 9 jours de films sérieux et graves, le plus souvent décevants. Soudain ce déluge de couleurs, de bruits, de musique et de sexe nous a réveillés. Enfin un film au rythme endiablé qui nous tenait en haleine. Du vrai cinéma, du cinéma d'aujourd'hui. Le même soir, on projeta "Cyrano de Bergerac". Le jury a été bien inspiré en les récompensant l'un et l'autre. Deux films qui resteront.

Claude Polak

VOTRE COURRIER

Tonalité dominante de votre courrier cette semaine : au moment où de si nombreuses revendications individuelles ou catégorielles sont formulées, veillons à ne pas perdre de vue les notions de solidarité et d'intérêt général.

Les événements tragiques de Vaulx-en-Velin doivent interpeller l'ensemble des citoyens et la classe politique. En effet, l'exclusion d'une partie de la population, que secrète notre type de société, ce mal-vivre de toute une jeunesse sans perspective n'est plus admissible. L'ampleur des émeutes montre bien qu'il est temps d'avoir des réponses réalistes et concrètes à ces faits de société. C'est possible, car les causes sont connues.

Certes, des initiatives ont été prises qui tranchaient avec l'exploitation partisane de l'insécurité, opposant au discours simpliste sécuritaire une politique de bon sens. Ce fut la mise en place des Comités de prévention de la délinquance en 1982 et, plus récemment, celle de la Délégation interministérielle à la ville qui prit ce pari difficile de "recomposer la ville" dans un souci global de prévention pour ses ghettos déshumanisés où l'absence de structure sociale, de chaleur humaine, sont autant d'injustices faisant le lit de la petite et moyenne délinquance.

Après ces événements, doit-on s'inquiéter ? doit-on banaliser ? Non ! Seulement chercher à mieux cerner et comprendre les raisons et regarder les endroits où l'on a péché. La Fédération autonome des syndicats de police a pris, dans un communiqué de presse, cette position le 9 octobre dernier.

La Fédération n'a jamais cessé d'agir pour une police proche de la population. Tous les jours, l'ensemble de ses militants s'engagent dans cette œuvre. Et ce ne sont pas ces événements tragiques qui nous détourneront dans notre action. Ils étaient prévisibles, nous en avions alerté les pouvoirs publics qui, et nous le regrettons, n'ont peut-être pas suffisamment entendu nos propositions.

Enfin, la police, si elle est chargée institutionnellement de rétablir l'ordre public, ne saurait être, à elle seule, la réponse à toutes les difficultés que rencontre notre société. La Fédération a déjà beaucoup investi dans ce domaine. On peut toujours compter sur elle pour s'engager sans arrière-pensée au service de toute politique de bon sens, qui s'attaquerait aux vraies causes de la délinquance. Mais avant tout, la tranquillité publique passe en priorité par la justice sociale.

Jean-Pierre Bordier
secrétaire général adjoint de la FASP

Acceptez les réflexions d'un militant sur la CSG, même si ces réflexions sont critiques vis-à-vis d'un gouvernement socialiste.

Depuis des années, tout le monde est d'accord sur la nécessité d'une réforme de la Sécurité sociale. Devant les déficits annuels, le replâtrage a consisté à augmenter les recettes et à réduire les prestations : augmentation du ticket modérateur et instauration du forfait journalier en cas d'hospitalisation. Aucune véritable réforme de structure permettant la maîtrise des coûts de santé.

Le gouvernement, à l'abri de toute échéance électorale avant 3 ans, avait la possibilité de mettre en place un plan de maîtrise des dépenses de maladie, tant hospitalière qu'ambulatoire et d'organiser un débat d'orientation sur l'avenir des retraites. La majorité des acteurs, politiques, sociaux et économiques étaient d'accord pour une réforme du système de financement de la Sécurité sociale. Il était devenu évident que, un certain nombre des prestations sociales, maladie ou famille, étant versées sans lien avec l'activité professionnelle, l'évolution due au développement de la solidarité nationale reposerait sur un prélèvement effectué sur l'ensemble des revenus.

Et à quoi assistons-nous ? Ce qui devait être simple devient compliqué et d'un prélèvement pour le financement de la Sécurité sociale nous nous trouvons devant un mécanisme de distribution verticale et une idée généreuse, équilibrée et réaliste devient un magma de l'expression politicienne.

Alors que notre pays se singularise fâcheusement par une fiscalité directe particulièrement injuste (assiette trop étroite et progressivité excessive) le gouvernement n'hésite pas à créer de nouveaux impôts et ce qui devait être une cotisation sociale déductible des revenus est transformé en un impôt non déductible.

Faut-il rappeler que la taxe d'habitation est transformée en un impôt direct progressif dont les taux ne vont pas manquer d'augmenter dans les années qui viennent ?

Bien que le taux de la CSG soit relativement modeste (1,1%) il va avoir un effet confiscatoire pour 23% des salariés dès 1991. Mais cela n'est qu'un commencement. Le déficit de la Sécurité sociale étant évalué à 9 milliards de francs pour 1990 et à 12,5 milliards de francs pour 1991, la CSG n'apportera en réalité pas un centime à l'ensemble des régimes. La CSG servira de redistribution des revenus, de transferts sociaux, au détriment des salariés situés au-delà de 15.000 francs mensuels.

Le Parlement votera chaque année le taux de la CSG et, pour financer effectivement les déficits de la protection sociale qui se creusent de plus en plus chaque année, c'est progressivement 40% puis 60% puis 80% des salariés qui vont être lésés par ce nouvel impôt, c'est-à-dire le salarié à 12.000 francs puis à 10.000 et pourquoi pas à 8.000 francs mensuels. La CSG est le type même de la réforme "politique". Dans un premier temps, elle donne l'impression de présenter des avantages mais, dans un deuxième temps, attention au désenchantement. N'oublions pas la fameuse vignette auto : impôt créé pour financer l'amélioration de la condition des personnes âgées, initiative louable à l'époque. En 1969, cet impôt fut doublé "provisoirement pour un an" par Maurice Couve de Murville. Ce provisoire dure encore, vingt ans après.

Gérard P. Marino - Urmatt (67)

Ancien et vieux militant socialiste, je lis avec beaucoup d'intérêt "Vendredi", hebdomadaire très bien fait, qui répond à un besoin, traitant avec pertinence les sujets les plus divers, mais qui, à mon avis, ne reflète pas toujours la vie quotidienne.

Les articles rédigés pour des intellectuels -je n'en suis pas, mais je ne suis pas contre-, ne sont pas assez terre-à-terre. Par exemple, traitant de la CSG, articles que j'ai lus avec attention, je n'ai pas trouvé mention d'un aspect de son application.

Retraité, je suis pour, avec cependant quelques réserves : ma femme et moi avons élevé 5 enfants, avec ce que cela comporte de vie souvent difficile, les enfants passant toujours avant nous sur le plan matériel et des loisirs. Mais c'était ainsi, et nous ne regrettons rien. Ces 5 enfants, tous adultes, occupent un emploi, et participent ainsi à l'économie du pays. Ils contribuent à alimenter le social et seront assujettis à la CSG.

Du fait de notre nombreuse famille, mon épouse n'a jamais pu occuper un emploi durable et, de ce fait, ne perçoit qu'une toute petite retraite.

La CSG sera appliquée sur le revenu brut, c'est-à-dire y compris la majoration pour enfants. Je ne pense pas que ce soit juste. Ma femme et moi sommes âgés de 70 ans et pensions pouvoir finir nos jours dans la douceur. Dois-je dire merci à un gouvernement socialiste ?

Pierre Roth - Thorens-Glières (74)

La vérité, c'est que tous les revenus, sans exception, doivent contribuer au financement de la Sécurité sociale. Puisque tout le monde en bénéficie, pourquoi la Sécurité sociale est-elle financée quasi exclusivement par les salariés ? La situation actuelle est d'autant plus injuste qu'elle pénalise les bas et les moyens salaires. Moins on gagne, plus la cotisation pèse sur le pouvoir d'achat.

1% de cotisation vieillesse pour le SMIC équivaut en fait, après impôt, à 0,11% pour un salaire de 30.000 F (en raison du plafonnement). Parce qu'elle est étendue à l'ensemble des revenus de remplacement (chômage, retraite) dès lors qu'ils sont imposables. Donc, ne seront pas assujettis 90% des chômeurs et un peu moins de 50% des retraités.

La CSG, c'est plus de pouvoir d'achat ! C'est une cotisation simple : 1,1% sur tous les revenus, mais comme cela n'est pas un prélèvement supplémentaire, il y a des contreparties :

- baisse de la cotisation vieillesse plafonnée qui sera diminuée d'une somme forfaitaire de 42 F et de 1,1% (la cotisation vieillesse passant de 7,6 à 6,5%) ;
- suppression du 0,4% sur le revenu imposable (destiné à la Caisse nationale vieillesse) instauré en 1987 et reconduit depuis.

Halte à la désinformation !

Il est plus confortable de défendre le statu-quo que de construire ensemble les bases d'un avenir si possible meilleur. Après le RMI et l'impôt de solidarité sur la fortune, la mise en place de la CSG viendra renforcer les mesures redistributives.

Jean-Pierre Lescop - Argenteuil (95)



Il est important qu'aucune catégorie sociale ne soit oubliée, mais il est encore plus important d'éviter d'en créer de nouvelles. Exemple : il y a environ 30 ans, la France comptait trois millions d'agriculteurs ; aujourd'hui, nous sommes moins d'un million, mais il y a 2,5 millions de chômeurs, alors qu'il n'y en avait pas à l'époque.

Certaines de nos régions sont quasiment désertiques, avec une quantité de logements inoccupés alors que l'on assiste à une multiplication des sans-abri dans les grandes agglomérations.

Nos forêts brûlent car nous préférons, nous les nantis, brûler du pétrole ou consommer de l'énergie atomique (centrales nucléaires EDF) plutôt que d'avoir à faire la corvée de bois, ce qui entretenait nos forêts et aidait au renouvellement et à l'entretien des accès forestiers.

A croire que les technologies d'aujourd'hui, au lieu d'améliorer le bien-être de l'homme, sont employées à le détruire.

Pourquoi payer un RMI à des gens qui ne font rien, plutôt que de donner un revenu décent à des personnes qui produisent ? Loin de moi l'idée de ne vouloir rien donner à des gens qui n'ont rien, mais je pense qu'il serait plus sage de leur offrir un travail qui les nourrisse plutôt que de quoi manger.

Notre souci, c'est d'abord de redonner un peu de dignité à tous ces malheureux qui l'ont perdue en perdant leur emploi ; pouvoir produire est, avant tout, le véritable moyen de retrouver sa dignité ; que cette production soit rentable, là n'est pas le débat car, pour sortir les gens de la misère, il n'est pas question de rentabilité, mais simplement de dignité. Nous avons les moyens de changer les choses. Encore faut-il vouloir les changer, garantir un revenu minimal comme l'avait fait Pierre Mendès France en indexant les produits agricoles sur les prix industriels ; c'était un moyen très intelligent de réguler les cours en évitant leur emballement. Supprimer cette indexation, comme l'a fait de Gaulle, dénote une inconscience assassine pour les plus démunis.

On ne crée pas le dynamisme en marchant sur les cadavres de ses concitoyens, on accélère seulement un processus sans résoudre les vraies difficultés car elles ont été éludées au moment où on avait la possibilité de les régler.

Il serait sage de s'attaquer aux vraies solutions. Nous garantissons un revenu minimal à nos salariés. Eh bien, garantissons un minimum à nos producteurs de matières premières afin d'encourager le retour des sans-travail et des sans-abri dans des lieux un peu plus hospitaliers, qui sont leurs lieux d'origine. Tout comme pour nos immigrés, faisons en sorte qu'ils puissent retourner dans leur patrie d'origine en acceptant de payer leurs produits à leur juste valeur. Alors, nos problèmes de pollution, de société, et tout ce qui en découle se règlera plus facilement et dans l'intérêt général.

P. -V. Carmagnolle - Cotignac (83)

Actuellement, à Villeneuve-d'Ascq, se prépare une élection qui aura lieu en mars 1991. Cette élection a pour but de donner non pas le droit de vote aux étrangers, ce qui ne peut pas se faire en ce moment vu l'état d'esprit de la population française, mais de permettre à ces hommes et femmes de différentes nationalités d'obtenir un droit à la reconnaissance par le biais d'un conseil consultatif plurinational. Ce conseil sera constitué de 9 membres et pourra participer à toutes les commissions municipales à titre consultatif. Mais, n'en doutons pas, leur avis permettra de faire avancer les choses car, qui d'autre que les intéressés eux-mêmes est capable d'exprimer les souhaits, les espoirs, les problèmes d'intégration ? Personne !

Alors, il faut espérer que ce projet qui fait partie du programme municipal soit une réussite totale et fasse tache d'huile.

Dans l'intérêt de toutes et tous, au nom des droits de l'homme, pour que la France conserve de par le monde son image de pays de la liberté, chèrement conquise par nos ancêtres. Soyons dignes de cet héritage et transmettons-le à nos enfants avec, en plus, cet apport qui marquera notre siècle : la réussite de l'intégration d'hommes de culture et de religion différentes.

Eric Rautier - Villeneuve-d'Ascq (59)

Télévision : pour le service public, jeu, set et match !

Transformées en chèvres de Monsieur Seguin, A2 et FR3 vont donc lutter jusqu'à l'aube avant d'être dévorées par les gros méchants loups des télévisions privées... On entend, souvent, ce genre de prophéties.

Dans toute bonne conversation à Paris, à Sainte-Geneviève-des-Bois, à Solignac, la télévision entretient l'intérêt car chacun tient à jour son cahier de doléances, soupire ou gémit sur le "bon vieux temps" sans trop préciser quand se situait cet âge d'or d'une télé où le journal télévisé (JT) avait pour chef d'orchestre nullement clandestin le ministre de l'Information.

Celui-ci recevait de nombreuses notes du chef de l'Etat, le général de Gaulle, qui multipliait les recommandations et les suggestions. Je me souviens d'un voyage officiel du président de la République dans le Rhône, en 1968, où des images, pour le JT de 20 h, étaient sélectionnées par le ministre de l'Information entouré de son état-major. Avec un tel souci du détail, c'étaient des places noires de monde qui acclamaient le chef de l'Etat...

Le saltimbanque et le clerc

Cet automne, deux brefs ouvrages : "Le Métier de lire", de Bernard Pivot, (Gallimard) et "Zappons, enfants de la patrie !", de Jean-Michel Gaillard, (Fayard) viennent, opportunément, remettre les montres à l'heure, énoncer des évidences de bon sens oubliées sous le fatras des polémiques.

Ces livres soulignent avec éclat qu'Antenne 2 n'est pas destinée à abandonner l'avenue Montaigne pour une concession à perpétuité au Père-Lachaise.

Bernard Pivot a d'abord répondu par écrit aux questions de Pierre Nora pour un entretien destiné au numéro spécial marquant le dixième anniversaire de la revue "Le Débat". Pas un bavardage ridiculo-esthético-mondain mais une réflexion approfondie entre un journaliste de la presse écrite puis audiovisuelle et un membre quasi mythique de la "haute intelligence parisienne". Ce club qui a, souvent, regardé avec le plus profond mépris ou, au mieux, de l'indifférence, ce Pivot qui, sans agrégation ni diplôme flamboyant, manifestait la plus vive curiosité aussi bien pour les auteurs populaires que pour des illustres acceptant de se commettre le vendredi soir, sous les projecteurs.

Et puis, Pivot faisait vendre, un crime pour certains dont la confidentialité tient lieu de talent et de marque de fabrique.

Certes, Pierre Nora observe que "les médias sont pour les intellectuels une menace comme le fut, comme l'est encore pour les écrivains, la mondanité. Beaucoup y ont laissé leur peau d'intellectuel même s'ils y ont trouvé un public et une carrière. Un intellectuel médiatique vit du commerce des idées des autres, il n'y a pas à sortir de là. C'est pourquoi il y a très peu de vrais producteurs d'idées pour entretenir avec la télévision des rapports détendus et normaux. Discret, Pierre Nora ne cite personne. Dommage.

Le père "d'Apostrophes" ne hausse jamais le ton. Sa défense d'A2 et du service public est excellente, pertinente, aisée. Il manie l'humour pour rappeler le tumulte provoqué, au dernier trimestre de 1982, par Régis Debray, conseiller du président de la République, condamnant sans nuance l'émission. François Mitterrand ne dut-il pas intervenir pour calmer le jeu ?

Bernard Pivot, grand patron des lecteurs hexagonaux, pas seulement hexagonaux car il comptait des fervents à travers la planète, mérite d'être lu. Médité aussi quand ce parfait homme de conviction dénonce les ravages terrifiants du zapping.

"Comment, écrit-il, lire un livre dans sa longue continuité quand on est un zappeur invétéré ? Je suis convaincu qu'une des raisons pour lesquelles les jeunes lisent de moins en moins, c'est l'inaptitude de l'écrit à se prêter aux pratiques du zapping."

Qui aurait eu idée de zapper pendant un "Apostrophes" ?

Un état des lieux et un pari

Ancien de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé d'histoire, ancien de l'Ecole nationale d'administration, ancien membre de l'équipe élyséenne de François Mitterrand, auteur de plusieurs ouvrages dont un très remarqué "Jules Ferry" (Fayard), Jean-Michel Gaillard, directeur général d'A2, avec "Zappons, enfants de la patrie !" propose un regard décapant sur le PAF (pathos audiovisuel français, alias paysage audiovisuel français).

Après un an d'exercice, il présente son bilan en évitant la langue de bois.

Un état rigoureux des lieux -Jean-Michel Gaillard n'oublie pas son séjour à la Cour des comptes- et des propositions. A2, après des années de triomphe, a connu des mois de marasme, des jours d'angoisse, des drames et des psychodrames, la démobilisation de ses journalistes et de ses techniciens.

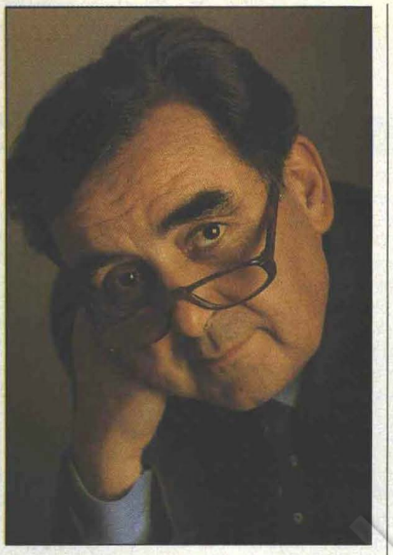

Les chaînes commerciales, avec leurs milliards transformés en paillettes et en strass, avec leurs animateurs aux dents blanches, n'avalent-elles pas le désir de transformer A2 en vieille cousine de province oubliée du côté de Saint-Symphorien ? L'orgueilleux paquebot A2 risquait de se transformer en rafiot ballotté par des vents assassins.

"Zappons, enfants de la patrie !" permet donc à Jean-Michel Gaillard de rappeler que la dernière période vécue par A2 fut parfois dramatique et douloureuse.

Le départ de Michel Drucker pour TF1 a révélé au directeur général d'A2 "la partie immergée de l'iceberg. Le désarroi de bien des producteurs de la chaîne, que je ne soupçonnais pas si profond. Comme lui, d'une manière ou d'une autre, ils étaient prêts à franchir le Rubicon et à aller poursuivre ailleurs leur carrière".

Gaillard ajoute : "Si Michel Drucker avait encore retardé sa décision de quelques mois, sans doute aurions-nous été confrontés au départ de la quasi-totalité des animateurs vedettes de la chaîne. L'hémorragie eut été fatale pour une entreprise encore convalescente". Merci donc à Michel Drucker d'avoir permis une telle prise de conscience de la haute hiérarchie d'une chaîne qui n'arrivait pas à saisir l'ampleur d'une crise de foi.

Une des difficultés d'A2 est de maintenir sa diversité car "de par sa nature elle est conduite à concilier les contraires, du public le plus populaire, donc le plus large, qui regarde les variétés, les jeux, les grands films sur n'importe quelle chaîne, au public le plus spécifique, donc le plus étroit, qui n'aime que "Du côté de chez Fred", "Musiques au cœur" ou "L'Œil en coulisses".

Réussir ce mélange demande imagination et moyens financiers. Jean-Michel Gaillard insiste sur les gros sous car, sans argent, pas de qualité supérieure mais du bricolage. Coincé entre les autorités de tutelle et le Parlement, la marge demeure étroite pour ne faire que dans le génie. Le directeur général insiste, aussi, sur l'importance de la durée du mandat qui lui a été confié.

Trois ans est un délai bien court pour peser sur les orientations et enregistrer les résultats des commandes. Pourquoi pas cinq ans ? Cela permettrait une meilleure respiration.

Jean-Michel Gaillard note : "Eh bien, il faut aimer la glorieuse incertitude du sport pour pratiquer cette discipline particulière qu'est la direction générale d'une chaîne publique, discipline qui, pour n'être pas homologuée par le Comité olympique, n'en est pas moins un des sports les plus spectaculaires de notre temps. Cet équilibrisme quotidien, sans filet, sous les sunlights, entouré d'un public speedé qui ne cesse de crier "toujours plus !" a quelque chose d'enivrant et procure même bien des joies que l'on s'efforce de cacher au plus profond de soi, de peur qu'on ne vous en redemande... Encore ne faut-il pas abuser des meilleures choses".

Bernard Pivot et Jean-Michel Gaillard croient dans les vertus exigeantes du service public, en acceptent les charges, refusent la résignation. Ils ont encore la capacité d'imaginer et de créer. Ils ne sont pas les seuls mais ils ont besoin d'être soutenus et encouragés dans leurs combats.

Le zapping et ses risques

Un Pivot et un Gaillard sont complémentaires, même s'ils divergent sur le bon usage du zappeur. En effet, Jean-Michel Gaillard conclut : "A nous de faire en sorte que le zappeur, instrument de la démocratie télévisuelle, les conduise de plus en plus nombreux sur notre chaîne et, qu'au terme de la rude partie ainsi engagée, on puisse dire enfin "pour le service public, jeu set et match !".

Ne sommes-nous pas tous engagés dans cette partie ?

Pierre Ysmal

Abonnez-vous les !

La fille de Londres

L'écu est entré dans ma Chambre
des Communes qu'était tout en transe.
Il a, dans la mall des dépêches,
Balancé ses sous d'Bruxelles.
J'eus beau crier, avec quelques tories,
Pas chez nous, à bas les froggies !
Pour moi, c'nétait plus Waterloo,
Mais l'cabinet qui prenait l'eau.
Creuse, creuse mon petit tunnelier.
C'est dur pour une fille d'épicier,
Mais puisque je baisse dans l'pays,
Faut partir,
Ma pauvre Maggy

pcc Mac Orlan J.R.

BLOC - NOTES

Claude Estier

1er novembre

Le roi du Maroc se déchaîne, nous dit-on, contre la France, notamment à cause du livre de Gilles Perrault, "Notre ami le roi", qui n'est évidemment pas tendre pour lui et pour ses méthodes de pouvoir. Je ne souhaite pas que se détériorent les relations franco-marocaines, mais je suis tenté de poser deux questions à Hassan II. Premièrement, sait-il qu'en France, pays de libre expression, l'édition n'est pas soumise à la censure, pas plus que les médias qui parlent d'un livre ne le font sur ordre du gouvernement ? Deuxièmement, si ce qu'écrit Perrault est faux, par exemple la détention au secret de la famille Oufkir depuis dix-sept ans, pourquoi ne publie-t-il pas un démenti au lieu de faire écrire par son agence de presse qu'il s'agit "d'un plan minutieusement préparé pour faire pression sur le Maroc" et de "messages désespérés fondés sur l'insulte, le dénigrement et les idées paternalistes révolues du colonialisme." ?

2 novembre

La grossière manifestation anti-française, organisée par le "Sun" a fait un "flop". Tant mieux. Sinon, aurait-il fallu reboucher le tunnel sous la Manche le jour même où il était enfin percé ?

4 novembre

Alexandrie, où François Mitterrand m'a convié à l'occasion de l'inauguration de l'Université de langue française pour le développement en Afrique. En retrouvant l'antique capitale de l'Orient grec dont les fastes, décrits par Lawrence Durell, ont fait rêver des générations, le choc est terrible. Le long des quinze kilomètres de la corniche sur la Méditerranée, ce ne sont d'abord que façades délabrées, balcons effondrés, cafés devenus misérables puis, plus loin vers l'est, un entassement hideux de constructions récentes. On comprend qu'il ait fallu bâtir vite, depuis vingt ans, pour loger des millions d'habitants supplémentaires, mais faute de moyens et de plan d'ensemble, cette ville si belle est aujourd'hui défigurée.

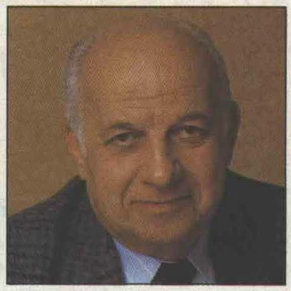

Les Egyptiens, eux, qu'ils soient d'ici ou du Caire, ne changent pas. Les difficultés de leur vie quotidienne n'ont pas entamé leur gentillesse. A l'hôtel Palestine, où sont réunies les délégations, je reçois des messages et des coups de téléphone de vieux amis qui ont appris ma présence et tiennent à me souhaiter chaleureusement la bienvenue.
Chaleureuses sont aussi les relations entre les présidents Mitterrand et Moubarak, qui prolongent leur petit déjeuner pour parler des affaires du monde. Par mon ami Esmat Abdel Meguid, ministre des Affaires étrangères, je saurai qu'ils sont toujours profondément d'accord sur l'évolution de la crise du Golfe : ne rien céder à Saddam Hussein, attendre les effets de l'embargo en le renforçant autant que possible, éviter une confrontation militaire, dont on peut sans doute prédire l'issue, mais non la durée ni les conséquences. La veille au soir, en s'entretenant librement avec quelques invités au palais Ras-el-Tin, Hosni Moubarak n'a cependant pas caché qu'il ne pardonne pas au président irakien de l'avoir trompé en lui affirmant, les yeux dans les yeux, en juillet dernier, à Bagdad, qu'il n'avait aucune intention d'envahir le Koweït !

5 novembre

Ivan Levaï exprime à l'antenne les excuses de France-Inter pour avoir accordé crédit aux affabulations de l'inspecteur Dufourg, mettant en cause Pierre Arpaillange et le P-DG de A2 et FR3, Philippe Guilhaume. Il est si rare qu'un journaliste plaide coupable, que je tiens à saluer l'événement. Mais, à travers lui, n'est-ce pas, une fois de plus, la question de la déontologie de la presse qui se trouve posée ?

6 novembre

On pouvait s'y attendre : l'avancement d'une semaine de la discussion du budget de l'éducation à l'Assemblée nationale n'a nullement pris de court les lycéens qui, à Paris et en province, ont manifesté en plus grand nombre encore qu'avant les vacances de la Toussaint. Conformément aux ordres reçus, la police est restée impassible, sans casques et sans armes. Mais des casseurs en ont profité pour piller et incendier des magasins et des kiosques à journaux boulevard Saint-Germain. D'où que vienne la provocation, elle devrait faire réfléchir les adultes qui encouragent le mouvement de façon pas toujours désintéressée.

René Girard :
"Shakespeare. Les feux de l'envie"

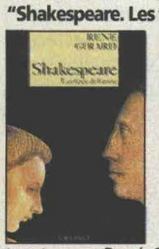

La lecture que René Girard fait de Shakespeare nous conduit tout droit, nous, à relire Shakespeare. Pour commencer, que l'on se souvienne : il y a trente ans, René Girard -ce philosophe français, enseignant alors à l'université de Baltimore, et aujourd'hui à Stanford- inventait la théorie du désir mimétique. Selon cette règle, aucun de nos désirs n'est jamais autonome. Et, toujours, nous éprouvons du désir pour une personne (ou n'importe quoi) parce que quelqu'un d'autre en éprouve. De livre en livre, René Girard a développé l'idée que cette imitation était le ressort de la plupart des traits de caractère et des comportements. Débat philosophique qui fit et fait encore grand bruit.
Son application à la littérature est encore le plus simple de l'affaire. René Girard en a déjà fait la démonstration pour cinq grands romanciers européens. Depuis cinq ans, il travaillait à Shakespeare, pour découvrir que le Grand Will était un mimétician avant la lettre et que tout son œuvre procède du désir mimétique. En deux phrases, il rend compte de toute la mécanique de la dramaturgie shakespearienne : "L'amitié est cette coïncidence parfaite de deux désirs. Mais l'envie et la jalousie ne sont pas autre chose." Complètement réécliarées, les comédies et les tragédies de Shakespeare ne nous apparaissent plus les mêmes. Point culminant de la démonstration, les "Sonnets" : "Tu l'aimes seulement de savoir que je l'aime."
Grasset, 446 p., 148 F.

François Bédarida :
"La Société anglaise du milieu du XIXe siècle à nos jours"



Avec le tunnel et la construction européenne, nous n'en avons moins que jamais fini avec l'Angleterre. "On peut ne pas aimer les Anglais, il est impossible de ne pas les estimer", disait Lamartine. Parole d'orfèvre de celui qui fut ministre des Affaires étrangères, mais aussi l'époux de la richissime Miss Birch.
Quoiqu'il en soit, nous avons, en ce moment, intérêt à bien savoir qui sont nos partenaires d'outre-Manche. D'où l'opportunité de la réédition de ce livre qui, depuis sa parution, il y a quinze ans, était devenu un classique. François Bédarida, qui est un des meilleurs connaisseurs français d'Albion, s'attache à peindre les Anglais tels qu'ils sont. Avec une intéressante postface consacrée à la période 1975-1990.
Seuil-Points, 548 p., 49 F.

François Borella :



"Les Partis politiques dans la France d'aujourd'hui"
Petit livre précieux, réédité trois fois depuis sa parution, en 1973. Et que l'auteur a entièrement repris pour cette cinquième édition.
La refonte de cet ouvrage était nécessaire. Car le positionnement des partis politiques, la définition de leur rôle, leur propre poids et jusqu'à leur nombre, sont en constante évolution dans le champ politique très souple dessiné par les institutions de la Ve République. François Borella décrit toutes ces modifications, les analyse et conclut que les partis sont à la recherche de leur fonction spécifique, au-delà de leur rôle de machine électorale. Ce qui est en cause aujourd'hui, c'est le rôle de médiateur démocratique du parti politique.
Seuil-Points, 290, 37 F.

Jean-Michel Leclerc
Catherine Rault :
"L'Enseignant dans la société"



Un statut socio-professionnel à cerner. Un réseau d'opinions à explorer.
L'évolution de l'économie et de la société exigent le concours d'enseignants d'une qualité croissante grâce à une meilleure définition de leur rôle et une préparation professionnelle plus effective. Mais les besoins quantitatifs sont tels... En outre, la relation entre la société dans son ensemble et le corps enseignant se borne trop souvent à une réaction émotionnelle. Enfin, les enseignants eux-mêmes traversent une crise d'identité grave et complexe. Ce dossier met en évidence la multiplicité des problèmes et des réflexions qu'ils suscitent, en France comme à l'étranger.
Documentation française - Problèmes politiques et sociaux n° 638, 70 p., 26 F.

Larousse de la cuisine

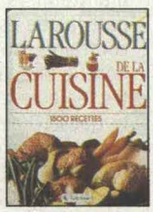

C'est déjà le début du plaisir que de feuilleter un livre de cuisine. Surtout, comme pour celui-ci, si l'illustration et la mise en page ajoutent à l'agrément.
Il est bien difficile de choisir un livre de cuisine. Celui-ci a un atout maître, simple comme l'œuf de Christophe Colomb. Tout est organisé selon l'ordre alphabétique : les produits, les techniques et, bien entendu, les recettes, au nombre de 1.500. Doubles pages thématiques nombreuses, large recours à l'illustration. Le livre, en tout cas, est appétissant.
Larousse, 804 p., 289 F.

Mozart :
"Davidde penitente"



1785 : Mozart déborde de travail lorsque l'Association viennoise d'assistance aux veuves et aux orphelins lui commande un oratorio pour un concert de bienfaisance. Il ne dispose que de trois semaines et, du coup, il réutilise les musiques du Kyrie et du Gloria de sa messe en do mineur, magistrale mais inachevée. C'est la trouvaille !
Voici cet oratorio, le quatrième d'un genre auquel Mozart ne reviendra plus ensuite. Pleine réussite d'une partition qui fait la part belle aux chœurs. Une musique assez grandiose, donnée avec une belle ferveur. En complément, la "Missa solemnis" K 337. Direction Louis Devos à la tête de Musica Polyphonica.
Erato, CD, 45498, 64' 07", env. 125 F.

Mozart :
"Sonates et fantaisies pour piano"

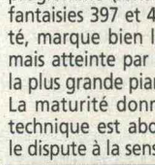

Mozart encore. Et l'année du bicentenaire ne fait que commencer ! Mais, pour le coup, nul ne s'en plaindra. Au contraire, on souhaite que Maria João Pires continue d'aussi belle manière de nous donner toute l'œuvre pour piano de Mozart, immense comme on le sait.
Le précédent disque (sonates K 310, 333 et 545) avait été vivement salué ici il y a quelques mois. Celui-ci le surpasse. La composition du programme (sonates K 331 et 457, fantaisies 397 et 475), plus contrasté, marque bien la maîtrise désormais atteinte par Maria João Pires, la plus grande pianiste du moment. La maturité donne la maîtrise, la technique est abolie. L'intelligence le dispute à la sensibilité.

Sélection établie par Jacques Garat

ARIANE MNOUCHKINE

Après deux ans de silence, Ariane Mnouchkine et le Théâtre du Soleil sont de retour (1). Militante du théâtre populaire, la bouillante et généreuse créatrice de "1789" et de "L'Indiade" revient à la tragédie antique avec une tétralogie sur la malédiction des Atrides.

"*Vendredi*". Vous sortez de deux ans de chômage. Les difficultés financières sont chroniques, au Théâtre du Soleil, comme pour beaucoup de troupes. Vous avez récemment dénoncé le désengagement de l'Etat en matière culturelle...

Ariane Mnouchkine. Quand je critique la politique, je ne me plains pas personnellement. Pour que les choses soient claires, je dois vous dire que nous avons eu 7,2 millions de subventions en 1990. Je ne pense pas que Jack Lang soit responsable. Je pense même qu'il doit être en difficulté dans un gouvernement dont le Premier ministre s'intéresse peu à la culture, dont le ministre du Budget n'est pas vraiment un passionné de poésie. Je vois plusieurs signes du désengagement de l'Etat comme l'encouragement massif donné au "sponsoring". Mais ce qui me scandalise le plus, c'est la politique en matière de télévision. Ne pas donner un canal à la 7, c'est criminel. Ne pas avoir le courage de dire : "On crée une chaîne culturelle, elle fera très peu d'audience au début, tant pis ! Après tout, même si 2% des spectateurs la regardent, cela fait quand même plusieurs centaines de milliers de personnes. Elle va s'adresser à une élite ? Le public s'élargira plus tard. Donnons aux télévisons publiques l'argent nécessaire à leur mission d'éducation."

La politique actuelle est aberrante de lâcheté. Ne pas avoir gardé la responsabilité de nommer les présidents des chaînes, c'est de la démagogie. On ne sait plus si la télévision appartient aux marchands de soupe ou à quelques animateurs qui ne sont même pas des journalistes. Les télévisions publiques doivent avoir un souci de civilisation. Et ne pas devenir des entreprises de lobotomisation. Quand je regarde, parfois, la télévision, je me dis : "On me tue mon public, on me le décervelle." J'aimerais que les socialistes soient plus socialistes. On peut très bien dire : "On a beaucoup rêvé, rêvons moins." Mais ne plus rêver du tout, c'est grave. Avoir appris le poids de la nécessité, c'est très bien. Peut-être aurait-on pu l'imaginer plus tôt. Mais sous prétexte de nécessité, démissionner, renier toute ambition d'égalité, tout souci culturel réel, non.

Les plus grands metteurs en scène semblent se replier sur le répertoire classique. La création contemporaine est-elle frappée de stérilité ?

Non. Il existe des spectacles contemporains qui ont à la fois les qualités d'inquiétude et de plaisir des grands textes magistraux. Il y a aussi beaucoup de jeunes troupes qui se battent pour survivre, qui font des choses extraordinaires, très précieuses, dont personne ne parle. Il est mille fois plus difficile de commencer aujourd'hui que dans les années 60, quand le Soleil a débuté. Mais je crois que tout le monde, à un moment, a besoin de revenir aux maîtres. Et puis, cela amène du public, et ce n'est pas toujours un mauvais objectif de se dire : "Avec cette pièce, le théâtre sera plein, avec telle autre, magnifique, il sera vide. Mieux vaut attendre la saison prochaine".

Vous mettez cette fois-ci en scène Euripide et Eschyle. Pourquoi ce retour de 2.500 ans en arrière ?

Nous avons toujours éprouvé le besoin de ces allées et venues entre les sources et le contemporain. Bien avant "1789", nous avons monté "Le Songe d'une nuit d'été", de Shakespeare. "Les Atrides", c'est un retour à l'origine absolue du théâtre, non pas à l'épure ou à l'austérité mais au contraire au plaisir poussé jusqu'à l'incandescence. Quand on relit ces pièces, on s'aperçoit qu'en cinquante ans les trois grands, Eschyle, Euripide, Sophocle, ont tout inventé. Et puis, par sa profondeur, son universalité, ce théâtre est extraordinairement proche. Clytemnestre est un personnage bouleversant. Je voulais qu'on la comprenne, qu'on l'aime. Les femmes dominent complètement la tragédie qui raconte une guerre entre elles et les hommes. Et tous s'en tirent mal, mais les femmes plus mal encore.

Eschyle et Euripide sont deux immenses inventeurs de théâtre qui, par la poésie, traitent la vérité humaine. Ils posent l'éternelle question entre choix et destin et ne nient ni l'un ni l'autre. Le destin existe mais la liberté aussi. De là naît le tragique. Il y a aussi des passions et des institutions. On assiste dans "Les Atrides" à ce moment formidable où la société prend conscience que, oui, les passions existent, et où elle démet les dieux du pouvoir de justice, du pouvoir qu'ils ont de la faire rendre par leurs vengeuses, les Erynnies, ou par la vengeance individuelle, qui entraîne encore et encore du sang.

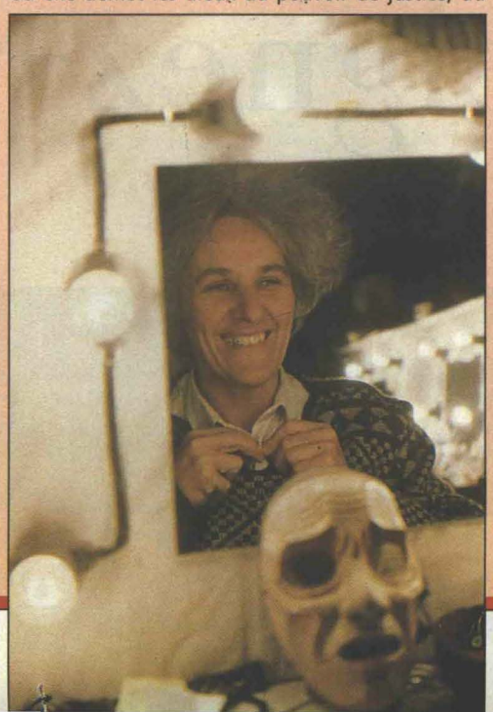

Votre prochain spectacle traitera de la Résistance. Un sujet pour le Soleil. On s'étonne presque que vous ne l'ayez pas abordé plus tôt...

C'est vrai. Mais c'est très, très difficile. Le théâtre a à voir avec la lumière ; les résistants, c'est l'ombre. Comment montrer en pleine lumière des gens qui se battaient cachés ? Qu'est-ce que cela signifie de montrer le devant de la clandestinité alors que tout se passait derrière ? Et puis, je manque de distance : c'est mon pays, c'est la jeunesse de mes parents, ma petite enfance, c'est très, très proche.

Je me sens impliquée moralement par l'admiration que j'ai pour tous ces gens. Leur engagement n'est pas un hasard. Très connus ou complètement inconnus, ils ont une chose en commun : le sens de l'honneur, le sens du "ça-ne-se-fait-pas" (avec force). Et c'est magnifique. Ils ont risqué leur vie pour cela. Des gens de droite comme de gauche -ils étaient plus nombreux à gauche, c'est vrai, mais j'en ai aussi rencontré que tout prédestinait à être des collaborateurs, leur milieu familial, leurs opinions politiques, leur appartenance sociale-, qui se sont dit "non, je me suis trompé". Quelqu'un dont le père fait partie de l'Action française, dont la famille est antisémite et qui se dit : "Concrétement, mes opinions aboutissent à cette infamie ? Alors, je m'e,gage." Faire le lien entre l'opinion et sa réalisation, c'est beau. On n'a pas toujours l'occasion de cette épreuve. Heureusement.

Il y a quelques années, vous interpelliez l'ambassadeur d'URSS pour lui dire que des comédiens étaient muselés chez lui... Quel regard portez-vous aujourd'hui sur les pays de l'Est ?

Malgré toutes les difficultés qu'on sent venir et les déceptions énormes, je ne peux pas m'empêcher de me réjouir. L'avenir ? Je crois qu'un peuple a des responsabilités. Même sous une tyrannie d'ailleurs, un peuple n'est jamais irresponsable. Il va sûrement se passer des choses qui vont refroidir mon enthousiasme. Mais tant pis ! La chute du mur de Berlin, je ne peux pas ne pas la célébrer. Pourtant, la réunification de l'Allemagne ne me procure aucune joie particulière. Mais célébrer les victoires, les délivrances et se souvenir des horreurs fait partie de la lutte. Il faut de la mémoire pour les deux.

Propos recueillis par Patricia Jaffray

(1) A partir du 16 novembre, Théâtre du Soleil, Cartoucherie de Vincennes. Tél. : 43.74.24.08

AUJOURD'HUI ETRE PROF C'EST AVOIR LA POSSIBILITE DE TRAVAILLER AVEC DES ENTREPRISES. AUJOURD'HUI ON PEUT ETRE PROF AVEC UNE FORMATION TECHNIQUE. AUJOURD'HUI UN PROF DU SECONDAIRE PEUT ENSEIGNER EN FAC. AUJOURD'HUI LE METIER DE PROF A CHANGE.

Pour enseigner renseignez-vous.

Composez le 36.14 Edutel ou appelez le Ministère, Tél. : 16.1.49 95 44 44.

PROFESSION PROFESSEUR.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

ECOM R.C. Paris B 301 689 113

Fondation Jean-Jaurès